

MADAGASCAR

REVUE DE PRESSE - AOUT 2020

Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Lutte contre le Covid-19.....	1
▶ Affaires nationales	7
▶ Diplomatie	9
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE	10
▶ Insécurité, dahalo, enlèvements, vindicte populaire	10
▶ Justice.....	12
▶ Condition carcérale, mutinerie de Farafangana	13
▶ Gouvernance	16
▶ Droits des femmes, violences basées sur le genre	17
▶ Education, droits de l'enfant	18
▶ Santé.....	18
▶ Migrations clandestines, traite	19
▶ Médias, réseaux sociaux	20
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	21
▶ Environnement, ressources naturelles, crise climatique	21
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	22
▶ Economie - Social.....	23

POLITIQUE

▶ Lutte contre le Covid-19

01/08 - Le ministère de la défense lance un appel à recrutement de bénévoles médecins, internes en médecine et infirmiers, pour lutter contre le Covid-19. L'armée recherche 60 soignants bénévoles « aptes à travailler sous pression face aux urgences », indique l'affiche du ministère. Des bénévoles qui viendront d'abord « renforcer l'équipe de 65 médecins et infirmiers militaires qui travaillent au centre de traitement du palais des sports », explique son coordonnateur, le général Sedera Raharijaona. Si le président de la République se veut toujours rassurant dans ses discours à la population et a parlé « d'une épidémie qui ne durera pas », l'armée, elle, se prépare au pire. « Nous nous dirigeons vers un scénario de crise sanitaire généralisée dans tout le pays », signale-t-elle dans son « plan de riposte contre l'expansion de l'épidémie. »

02/08 - « Covid-Organics : l'optimisme tradipraticien face à la flambée malgache », titre Jeune Afrique. « Faut-il désespérer du 'remède' au coronavirus promu par Andry Rajoelina ? Avec la hausse des cas, les Malgaches ne savent plus à quel artemisia se vouer... C'est de l'optimisme tradipraticien que le cas malgache est le nom, depuis que le président Andry Rajoelina a porté le Covid-Organics sur les fonts baptismaux. Lancée tout autant comme un produit marketé que comme l'expression volontariste de la fierté africaine, la décoction à base d'artemisia était censée guérir le Covid-19. Quatre mois après l'apparition du premier cas de coronavirus à Madagascar, c'est une forte augmentation du nombre d'infections que connaît Antananarivo. L'heure est clairement au branle-bas de combat sanitaire, au doute populaire et aux dissensions politiques... »

03/08 - Le média sénégalais Sene.news titre « Tentative de meurtre médiatique d'Andry Rajoelina : Ce qu'il en coûte pour un régime africain de vouloir réaffirmer son attachement au principe de souveraineté. » « Depuis plusieurs semaines, le président malgache Andry Rajoelina semble faire face à une véritable tentative de discrédit contre sa personne. Une vaste campagne médiatique à charge ». Le président malgache ferait l'objet « d'un tir groupé d'opposants fortement aidés en cela par une certaine presse qui se sont donné pour objectif de faire tomber son régime. (...) A travers la volonté manifeste de critiquer l'initiative prise par

Madagascar d'un traitement alternatif, c'est en toile de fond l'énigme instrumentalisation par les forces de la finance d'une grave crise infectieuse et le risque d'à nouveau voir l'Afrique remplir à ses risques et périls le sempiternel rôle de cobaye. Pour le site, le pouvoir de Rajoelina se voit également accusé de « profiter de l'attention du monde sur la lutte contre le Covid-19 pour procéder à l'instauration de lois liberticides et de menaces pour l'opposition. »

04/08 - « Sans le Covid Organics CVO, Madagascar aurait eu des morts à la pelle comme c'est le cas aux Etats-Unis et au Brésil », déclare Andry Rajoelina à Itaosy, à l'occasion du lancement de la campagne de distribution des aides sociales dans le district. Chaque panier d'aide est composé d'un sachet du format familial de la décoction CVO, en plus d'un sac de riz, de bouteilles d'huile, de boîtes de lait concentré, de sachets de sel et de légumineuses. Cette campagne de distribution de vivres et produits de première nécessité à travers le pays afin de soutenir les ménages à faibles revenus [aides «*sosialim-bahoaka*»] devrait bénéficier à près d'un million de familles à Antananarivo.

05/08 - Les témoignages de patients qui n'ont pas reçu les résultats de leur test Covid-19 s'accumulent. Pour certains, les délais d'attente dépassent les quinze jours. D'autres affirment même ne jamais les avoir reçus, un mois après. Interrogées, les autorités assurent qu'avec la mise en place récente de la Plateforme de gestion médicale du Covid-19, cette situation devrait rapidement rentrer dans l'ordre. Quel que soit le lieu de dépistage dans la capitale, le circuit du traitement des tests PCR est identique : le département de veille sanitaire du ministère répartit les échantillons entre les quatre laboratoires habilités à effectuer les analyses en fonction de leurs capacités opérationnelles. Ces derniers sont tenus d'envoyer les résultats dans un délai de 72h maximum au département de veille sanitaire et, parallèlement depuis 15 jours, à la plateforme gouvernementale de gestion médicale du Covid-19 qui gère les statistiques nationales.

Détournement des aides sociales « *Sosialim-bahoaka* » - Andry Rajoelina met en garde les présidents de fokontany, maillon essentiel dans le processus de distribution de ces aides au niveau de la population. Chargées de recenser et d'inscrire les bénéficiaires, ils ont souvent été pointées du doigt depuis le mois d'avril. A Antananarivo, face aux diverses plaintes des foyers se disant lésés et au mécontentement grandissant au sein de la population, la commune a mis en place des urnes à doléances dans les bureaux des arrondissements.

Le maire de la capitale et le gouverneur de la région Analamanga ont réuni les présidents de fokontany des six arrondissements pour leur rappeler les règles de bonne gestion des aides reçues. En cas de détournement, les sanctions peuvent aller, leur a-t-il été rappelé, d'une suspension de fonction à une peine d'emprisonnement. Mais pour l'opposition, ces menaces sont considérées comme un prétexte pour mettre à l'écart des chefs fokontany qui n'auraient pas fait allégeance au pouvoir.

Prime de risque : les soignants lancent un ultimatum de 48 heures. Les personnels de santé en charge des tests de dépistage au Centre de traitement du Covid-19 ou au Village Voara d'Andohatapenaka ont lancé un ultimatum de 48 heures pour le paiement des primes de risque promises par les autorités. Si leurs demandes ne sont pas satisfaites, n'ils n'assureront plus que le service minimum. D'autres soignants dans des hôpitaux d'Antananarivo et des centres de santé régionaux se plaignent également de la situation.

« Le TIM ne participe pas à la distribution des aides sociales de l'Etat », annonce Riana Randriamasi-noro, secrétaire général du parti. Par deux fois, le parti aurait proposé de prêter main forte au pouvoir dans le cadre de la gestion de la crise. Une requête restée sans suite. En cas d'échec, « *le régime devra assumer* », prévient l'ancien candidat à la mairie d'Antananarivo. « *L'indifférence du parti au pouvoir face aux propositions de l'opposition sur une 'gestion concertée' de la crise aiguise la virulence du parti TIM*, écrit Midi. 'Absence de transparence et suspicion de détournement sur les aides' seront alors les arguments avancés par le parti pour justifier sa distance. »

06/08 - Andry Rajoelina : « Chaque foyer sans exception recevra le '*sosialim-bahoaka*'. » Le couple présidentiel s'est lancé dans de nombreuses rencontres avec les populations des périphéries de la capitale dans le cadre de la campagne de distribution des aides « *sosialim-bahoaka*. » Le chef de l'Etat, hyperprésent sur le terrain depuis le 25 juillet, a déclaré que la campagne de distribution se poursuivra dans les 15 prochains jours afin qu'aucun ménage ne soit laissé pour compte. L'association Fitia, présidée par Mialy Rajoelina, prêterait main forte aux responsables locaux. Financées à hauteur de 20 millions de dollars, l'objectif est de distribuer l'aide à 200 000 foyers. 76 880 familles vulnérables vont bénéficier de l'aide sociale à Mahajanga, selon le gouverneur de la région Boeny.

Ces déplacements sont l'occasion de rassemblements massifs au mépris des règles de distanciation. De vives réprobations se sont exprimées sur les réseaux sociaux. La directrice de la communication de la présidence, Rinah Rakotomanga, a justifié la démarche du chef de l'Etat, vantant sa réactivité et son dynamisme sur sa page Facebook, dans un post intitulé :« *Andry Rajoelina en action avec le peuple et pour le*

peule par amour de la patrie. » La plateforme d'opposition RMDM a également fustigé ces attroupements qui ne respectent pas les gestes barrières.

Mada-actu.info écrit : « Les observateurs révèlent les contradictions de l'État qui cherche à appliquer drastiquement les mesures de distanciation sociale d'un côté, tout en multipliant les rassemblements de la population de l'autre. Un paradoxe qui aboutit à une incompréhension totale de la part des Malgaches qui ne savent plus à quel saint se vouer. » « Un triste show d'événement médiatique dans lequel le populisme prend largement place aux dépens de la prudence sanitaire », écrit pour sa part Malagasynews.

L'Etat dénonce la présence de semeurs de trouble parmi les demandeurs d'aides sociales, laissant entendre qu'ils sont instrumentalisés par l'opposition. Pour La Vérité, « ces troubles ne sont pas fortuits et pourraient être l'œuvre de déstabilisateurs qui tentent de discréditer les actions du régime. »

Pour le site d'opposition Malagasynews, « la distribution des aides étatiques (...) se déroule d'une manière cacophonique. Une situation de crise qui rappelle les années noires du socialisme "rouge" du début des années 80. »

Les rappels à l'ordre se multiplient face au relâchement de la population qui a tendance à voir dans les chiffres du bilan journalier le signe que la pandémie est sous contrôle et que le pic est dépassé. Un optimisme véhiculé par le pouvoir. Le nombre de nouveaux cas plafonne et le taux de guérison serait en hausse. Madagascar n'a enregistré officiellement que 123 décès mais ce bilan ne prend en compte que les individus qui ont subi des tests virologiques. La pandémie touche désormais 60 des 114 districts et 9 régions ont connu de nouvelles contaminations.

07/08 - Une centaine de soignants auraient été contaminés depuis le début de la pandémie mais ni le syndicat des infirmiers et sages-femmes, ni le syndicat des médecins fonctionnaires ne disposent de chiffres exacts. Le ministère de la santé n'a pas non plus dévoilé le nombre de soignants infectés. Six agents de santé sur les douze qui soignent les malades du Covid-19 au sein de l'unité des soins continus à l'hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA) sont infectés. Cette unité accueille des patients dont l'état est trop sévère ou instable pour permettre un retour dans une unité d'hospitalisation classique. Le manque persistant d'équipements de protection individuelle (EPI) est une fois de plus pointé du doigt.

256 soignants au village Voara attendent le paiement de leur prime de risque. L'ultimatum qu'ils ont lancé pour revendiquer leurs primes a expiré. Ils sont toutefois revenus sur leur décision et ont continué à travailler.

Elamad-Solutions va démarrer cette semaine sur Madagascar des études cliniques des **tests salivaires** de dépistage du coronavirus avec des laboratoires locaux.

Andry Rajoelina à Fianarantsoa pour la remise des aides sociales « Vatsy Tsinjo ». 1 635 bénéficiaires ont été rassemblés dans un gymnase de la ville. 30 000 personnes avaient déjà eu droit au « *Tosika fameno* » à Fianarantsoa et dans le district de Lalangina. Ceux qui ont déjà eu droit au « *Tosika fameno* » ne bénéficieront pas du « *Vatsy tsinjo* » et vice versa. Le chef de l'Etat a pointé du doigt les failles dans les registres des fokontany sur lesquels reposent la remise des aides et qui sont la source de nombreuses contestations. De nouveaux recensements sont préconisés. La création de documents infalsifiables, voire biométriques, a été évoquée. L'initiative pourrait également trouver une justification dans le domaine de la sécurité publique.

Les chefs fokontany sont écartés de l'organisation de la distribution des aides sociales dans la région Analamanga. De nouvelles dispositions ont été annoncées par le gouverneur et le maire de la capitale. Suite aux innombrables réclamations, la région, la commune et des comités interministériels vont prendre le relais. « Les personnes qui peuvent bénéficier des aides sociales n'auront plus à se rendre auprès des fokontany, mais ce sont les membres des comités interministériels, de la région et de la commune qui devront recenser les futurs bénéficiaires », indique le gouverneur Hery Rasoamaramaka. Les listes établies au niveau des fokontany ne sont plus valables. Les distributions sont suspendues et reprendront d'ici quelques jours lorsque les nouvelles listes auront été établies par les autorités.

L'opération de mise à jour des bases de données au sein des fokontany est complémentaire des opérations déjà menées par l'Instat, explique le ministre de l'intérieur. L'objectif est de disposer de données fiables avant la standardisation des carnets du fokontany et l'utilisation des nouvelles technologies (système du QR code). Cette démarche de recensement sera étendue à toutes les régions. Beaucoup se demandent cependant pourquoi les données obtenues lors du recensement de population conduit récemment par l'Instat ne sont pas exploitées pour ce « *recensement des ménages vulnérables*. » En réponse à ces interrogations, un spécialiste a expliqué que le recensement reposait sur le principe du secret statistique : les données collectées ne peuvent donc être exploitées dans le cadre d'une analyse de la situation réelle de vulnérabilité de chaque foyer, qui nécessite en outre un constat « *de visu* »

Quelques jours après la mise en garde lancée par le président de la République et la décision interministérielle de mettre à l'écart les chefs fokontany dans le cadre de la distribution des aides sociales, **trois présidents de fokontany et un vice-président du 6e arrondissement d'Antananarivo ont été démis de leurs fonctions**.

La raison de ces limogeages n'aurait pas été spécifiée. Le remplacement de l'un des chefs fokontany a donné lieu à une manifestation de la population.

La deuxième vague de distribution de « *Tosika Fameno* » a été lancée sur la ville de Toamasina. Près de 24 000 foyers de la ville et des zones suburbaines en bénéficieront. Les doléances reçues durant la première vague sont encore en cours de traitement.

Bavure militaire à Analalava. La gendarmerie annonce une sanction disciplinaire à l'encontre du chef de poste d'Ankaramibe qui a giflé une femme enceinte pour défaut de port du masque.

Les rapatriements des Français se poursuivent, à l'initiative de l'ambassade. Des vols spéciaux de la compagnie Tsaradia seront organisés depuis Antsiranana et Toamasina pour prendre en charge les Français bloqués dans ces villes. Deux vols sont prévus au départ de la capitale à destination de Paris et de La Réunion. Depuis le 19 mars près de 2 500 français et autres ressortissants européens ont pu rentrer à la Réunion, ou transiter par la Réunion pour ensuite rentrer en France.

Des représentants de la diaspora confinés à l'extérieur ont manifesté devant l'ambassade de Paris. Ils alertent le pouvoir sur leur situation de plus en plus critique après une prolongation forcée de leur séjour. L'association « *Zanak'i Gasikara* » relance ainsi son appel, resté sans suite.

08/08 - 23 000 foyers seront bénéficiaires de l'aide sociale « *Tosika Fameno* » à Toliara, a annoncé le chef de l'Etat dans le cadre de la poursuite de ses déplacements sur le terrain.

Andry Rajoelina a fait part de sa « certitude », selon laquelle l'épidémie ne va pas durer. Qu'à l'instar d'un cyclone, « ça va passer », basant sa certitude sur la météo. Le retour de la chaleur devrait diminuer la vigueur du virus et faire baisser la contamination.

L'Etat mise sur les protocoles de traitement appliqué pour atteindre l'objectif zéro décès. « *Nous, nos médecins, savons comment soigner les formes graves, comment soigner la maladie, puisque nous avons les médicaments nécessaires, nous avons le CVO [Covid-Organics]* », affirme-t-il. « *Il y a des collectes de données sur les résultats des traitements à base de CVO, actuellement* », révèle une source avisée. Le CVO+, sous forme de gélule, serait en passe d'être lancé sur le marché.

09/08 - L'état d'urgence sanitaire a été prolongé pour 15 jours supplémentaires. Il s'agit de la 8^e prolongation depuis le 21 mars. Madagascar se rapproche des 13 000 cas confirmés, dont 2 177 cas actifs, 10 604 cas de guérison et 141 décès officiellement recensés. La pandémie tend à se propager dans toutes les régions.

Le ministère de la santé a annoncé d'éventuelles sanctions à l'encontre des laboratoires des cliniques et hôpitaux privés proposant des tests sans autorisation. Un « *business* » réalisé par certaines institutions autour des tests de dépistage dénoncé depuis le 21 juillet par les autorités qui ont mis en garde le public sur les médias.

10/08- Un allègement du dispositif sanitaire est annoncé par le chef de l'Etat, en dépit de la prolongation de l'urgence sanitaire pour 15 jours. « *Le constat est qu'économiquement, le confinement n'est plus supportable pour les Malgaches* », déclare le président. Le déconfinement total est annoncé pour les districts de Toamasina I et II. Pour les districts d'Antananarivo et Moramanga, la reprise des activités est autorisée jusqu'à 17 h. Les bus et les transports en commun restent suspendus. Les taxis peuvent circuler avec trois passagers au maximum. Les motos peuvent transporter un passager s'il est de la même famille que le conducteur. Reprise des activités pour les fonctionnaires, exceptées les personnes vulnérables. La fermeture des marchés de quartier est repoussée à 17 h. Le port du masque reste obligatoire. Maintien de la suspension des transports publics du réseau national au départ et à destination d'Antananarivo. Les barrages sanitaires seront reconvertis en barrages sécuritaires. Pour la région Analamanga, maintien du couvre-feu de 21 h à 4 h. Pour les régions en phase de croissance épidémique, les mesures de confinement seront définies par les Centres de commandement opérationnels régionaux. Les vols intérieurs restent suspendus. Les cours restent suspendus. Les dates des examens officiels sont maintenues.

Les impacts des mesures du confinement sur l'économie ont été énormes, a admis le président de la République. A cet effet, l'Etat a mis en œuvre des mesures pour les atténuer en mettant en place des filets de sécurité sociale comme le « *Vatsy Tsinjo* » et le « *Tosika Fameno* ». Les ménages ne peuvent bénéficier que de l'un des deux projets. Avec le « *Vatsy Tsinjo* », l'Etat a déboursé 72 milliards Ar pour faire bénéficier les plus démunis de colis alimentaires. L'Etat procède actuellement au remaniement de la liste des bénéficiaires sur la base d'enquêtes menées par les fonctionnaires dans les quartiers, avec l'appui de l'armée. Pour constituer ces paniers, l'Etat va s'approvisionner en produits fermiers auprès des producteurs locaux, essentiellement dans l'Itasy et le Vakinankaratra. Chômeurs, travailleurs précaires et handicapés pourront bénéficier

du projet « *Tosika Fameno*. » A Antananarivo 189 400 ménages sur 320 000 sont ciblés par ce projet ; Ils sont 30 000 à Toamasina, 10 000 à Fianarantsoa, 23 000 à Toliara. Manakara et de Tolagnaro bénéficieront aussi de ce soutien.

Les expatriés français établis à Madagascar vivent durement la crise économique liée au coronavirus. Les élus consulaires français essaient d'apporter une aide alimentaire aux familles expatriées indigentes, par le biais des « *Organismes locaux d'entraide et de solidarité* ». Ils tirent la sonnette d'alarme.

Proposition de création d'un comité scientifique pour émettre des avis sur la lutte contre le Covid-19.

Suite à une requête de la présidence de la République, une réunion s'est tenue entre le ministre de la santé et le vice-président de l'Académie de médecine en vue de mettre en place un comité scientifique, placé sous la coordination de cette dernière. Ce comité serait chargé d'émettre des avis techniques sur la riposte hebdomadaire à mettre en œuvre au niveau de chaque district, en fonction de la situation épidémiologique locale.

« Andry Rajoelina défend sa potion anti-coronavirus contre vents et marées », titre la RTBF. Malgré l'augmentation du nombre des contaminations, il a affirmé lors de son intervention à la TV nationale que sans cette potion supposée être efficace contre le coronavirus le pays aurait vu « *des cadavres éparpillés dans la rue* ». Pour le président, l'épidémie de peste qui a ravagé son pays en 2017 était bien plus grave (209 morts entre le 1er août et le 27 novembre 2017). Selon Andry Rajoelina, le taux de mortalité lié au coronavirus est de moins de 1 % à Madagascar, contre une moyenne 2 % en Afrique, et 3 % dans le monde. Plus de 1,3 million de familles auraient reçu le Covid-Organics dans tout Madagascar, dont 577 000 familles pour la région Analamanga durant ces quatre mois de pandémie. Le pire est passé, a-t-il assuré : si l'épidémie ne décroît pas encore, est en phase de stabilisation.

11/08 - Le président du Sénat, Rivo Rakotovo, demande la levée de l'état d'urgence sanitaire. « *Les décisions et les mesures prises par les autorités doivent être améliorées puisqu'elles ne correspondent plus aux besoins de la population* », estime-t-il.

Rivo Rakotovo interroge le pouvoir sur la suite de l'essai clinique de l'injection à base d'artémisia, mené depuis le début du mois de juillet. « *Les résultats de cet essai auraient dû être connus en une quinzaine de jours* », rappelle-t-il.

Le pic du Covid-19 a été atteint début juillet à Madagascar, selon le directeur de cabinet du ministère de la santé. Même si le nombre de contaminés augmente encore dans les régions, celui-ci tend à diminuer dans la région Analamanga qui demeure l'épicentre de la maladie. Le nombre de nouveaux cas journaliers enregistrés dans cette région redescend sous la barre des 50.

Le président de la FJKM, le pasteur Ammi Irako Andriamahazosa, annonce l'ouverture des églises et la reprise des cultes dans la capitale et à Toamasina, après plusieurs mois de fermeture. Le nombre maximum de fidèles est limité à cinquante personnes.

La préfecture de la police d'Antananarivo rappelle que les lieux de culte qui voudraient rouvrir devront déposer une demande préalable. La liste des fidèles qui voudraient assister aux offices devra être fournie. 180 lieux de cultes ont déjà obtenu leur autorisation, sur les 500 demandes déposées.

13/08 - « Madagascar mise sur l'immunité collective », titre Malagasynews. Les autorités sanitaires se basent sur la baisse des chiffres de nouvelles contaminations pour avancer que la pandémie recule. Le nombre de décès ainsi que celui des formes graves continuent cependant de s'accroître tandis que le taux de positivité avoisine les 20 %. Le ministère de la santé estime que 50 à 70 % de la population est déjà infectée. Mais le pays comptabilise moins de 50 000 tests réalisés en cinq mois, ce qui constitue un très faible indicateur pour avancer une telle hypothèse. Le directeur de la promotion de la santé du ministère se veut malgré tout optimiste : cette immunisation collective cassera la chaîne de transmission du virus et la maladie s'éteindra à terme. « *Le pays se rapproche déjà de ce stade : le plus grand nombre de cas enregistré a été recensé du 8 juillet au 8 août où les nouvelles contaminations ont triplé. Depuis, la courbe épidémiologique a fléchi* », a-t-il expliqué. Pour Analamanga, l'épicentre de la maladie, les chiffres ont effectivement largement chuté mais on assiste à une propagation dans des régions jusqu'ici épargnées.

14/08 - La distribution des « Vatsy Tsinjo » dans la capitale continue de donner lieu à des contestations et à des fraudes. 200 personnes ont provoqué des troubles pour réclamer leurs parts lors de la distribution dans un gymnase. 174 d'entre eux ont déjà bénéficié du « *Tosika Fameno* » et ne pouvaient donc pas bénéficier du « *Vatsy Tsinjo* ». 50 autres ont présenté des carnets de fokontany falsifiés. Le gouverneur d'Analamanga a annoncé l'ouverture d'une enquête.

17/08 - Les décès liés au Covid-19 se multiplient malgré le recul des nouveaux cas positifs. 22 décès ont été enregistrés en une semaine, alors que les chiffres des nouvelles contaminations commencent à se stabiliser, notamment pour la région Analamanga. Les nouveaux cas journaliers ne dépassent le chiffre de 200. Le taux de positivité des tests continue de baisser. On note aussi une augmentation quotidienne des guérisons. Il ne resterait actuellement que 980 malades sous traitement. Ces annonces commencent à susciter beaucoup d'espoir dans la région Analamanga, gravement touchée par la paralysie économique et la crise sociale.

L'amélioration relative de la situation permettrait d'envisager la reprise d'activité des transporteurs en commun. Des réunions en ce sens sont organisées par l'Agence des transports terrestres (ATT). Pour mémoire, les lignes nationales et régionales en provenance ou vers la région Analamanga ont été suspendues depuis le 20 mars. La suspension a été levée durant trois jours au début du mois d'avril pour permettre aux voyageurs bloqués des autres régions de rentrer chez eux. Les lignes urbaines et suburbaines dans la capitale ont aussi été suspendues puis rouvertes en avril pour être de nouveau suspendues de début juillet à ce jour.

23/08 - D'après le bilan épidémiologique du jour, Madagascar ne compte plus que 834 cas actifs de Covid-19 sur les 14 218 cas de contamination recensés depuis le début de la pandémie. Une trentaine de districts n'ont pas encore été touchés. 54 432 tests PCR et 5 012 tests Genexpert ont été réalisés depuis mi-mars.

23/08 - Andry Rajoelina annonce une nouvelle série de mesures d'allègement. L'état d'urgence sanitaire est prolongé de 15 jours. « *Les mesures pour lutter contre le coronavirus à Madagascar ont été efficaces* », a déclaré le chef de l'Etat, soulignant « *l'évolution positive observée actuellement dans la lutte contre la propagation de l'épidémie. Si tout le monde continue à prendre ses précautions et à respecter les mesures sanitaires, Madagascar pourra arriver à vaincre la maladie d'ici 15 jours* », affirme-t-il. Dans cette logique, est annoncée une série de mesures d'allègements. Un retour au régime normal des activités professionnelles est prévu à partir du 25 août dans la région Analamanga, dans le strict respect des mesures sanitaires. Le couvre-feu sera de rigueur de 22 h à 4 h du matin. Le transport de dépouilles mortelles au départ d'Antananarivo est de nouveau autorisé si le défunt n'a pas succombé au Covid-19. Les veillées mortuaires restent interdites. Les lignes de taxi-brousse reliant Antananarivo à la région Atsinanana reprendront à partir du 29 août. Les personnes bloquées en région pourront bientôt rejoindre Antananarivo mais aucune sortie de la capitale pour les régions ne sera autorisée du fait que la région Analamanga demeure l'épicentre de la maladie. La reprise des activités des taxi-be des lignes suburbaines et urbaines sera effective à partir du 26 août. Le président annonce la fermeture de plusieurs centres de traitement Covid-19 en raison de la baisse du nombre des patients. Partout sur le territoire national, l'interdiction des réunions de plus de 50 personnes est maintenue. Les événements sportifs sont toujours interdits, et les lieux de loisirs restent fermés. A compter du 1er septembre, les vols nationaux pourront reprendre sur certaines liaisons. Cette réouverture sera accompagnée de nombreuses mesures sanitaires. Les dates des examens officiels ont légèrement été modifiées.

25/08 - Les dernières données confirment que Madagascar a franchi le pic épidémique. En 24 heures, les équipes médicales ont effectué 420 tests. 75 se sont révélés positifs. Le Centre de commandement note que 74 patients sont en soins intensifs, soit 13 de moins que la veille. Aucun nouveau décès n'a été enregistré depuis trois jours.

27/08 - Les parlementaires veulent que toutes les régions bénéficient des programmes d'aides sociales mises en place par l'Etat pour soutenir les ménages vulnérables fortement impactés par la crise sanitaire. « *Les projets Tosika Fameno, Vatsy Tsinjo, Tsinjo Fameno devraient être déployés dans les autres régions autres qu'Antananarivo* » a lancé la présidente de l'Assemblée nationale, Christine Razanamahasoa.

28/08 - Alors que le pique épidémique semble atteint dans la région Analamanga et les autres régions, la situation se dégrade dans la région Diana. Le taux de positivité est en hausse constante. Les mesures de restriction ont été renforcées. L'inquiétude grandit dans les districts d'Ambilobe et d'Antsiranana-I. Les assouplissements décidés par le chef de l'Etat dans sa dernière allocution télévisée font **craindre une reprise de l'épidémie dans la capitale** où les gestes barrière ne sont plus respectés, notamment dans les transports en commun.

Rapatriements - 274 Malgaches confinés dans des hôtels. Le deuxième vol de rapatriement des ressortissants bloqués en Europe est arrivé, après trois reports dus à des problèmes techniques sur l'appareil d'Air Madagascar. Un dépistage a été organisé à leur arrivée. Les passagers devront rester confinés 4 jours dans des hôtels en attente des résultats. Les testés positifs seront hospitalisés. Un 3e vol de rapatriement est annoncé. Depuis le premier rapatriement, le 8 juin, 1 089 Malgaches ont pu revenir au pays. Il resterait encore un peu plus de 500 personnes à attendre leur rapatriement.

30/08 - Les transports terrestres entre régions ont partiellement repris. Depuis cinq mois, les frontières de la région Analamanga avec le reste de l'île étaient fermées pour contenir la propagation du Covid-19. Un peu plus d'un millier de voyageurs ont pu reprendre les taxis-brousse ou minibus qui relient la capitale à certaines villes de l'est du pays, sur la RN2. Pour beaucoup d'entre eux, c'était la fin de plusieurs mois de précarité loin de leur domicile et de leurs familles. La distanciation sociale, à l'intérieur des véhicules, ne peut être respectée. Début avril, le chef de l'Etat avait pris la décision d'autoriser pendant trois jours le transport entre régions pour permettre aux personnes loin de chez elles de rentrer. Les taxis-brousse avaient alors été assaillis par une foule de voyageurs. Beaucoup n'étaient pas parvenus à trouver une place.

31/08 - Reprise des vols régionaux - Tsaradia annonce que tous les passagers au départ et à l'arrivée à Antananarivo devront effectuer à leur charge un test PCR au plus tôt 72 heures avant le vol. Un auto-confinement sera exigé en attendant le résultat du test, communiqué dans un délai de 24 heures avant le vol. Les passagers devront en outre passer dans un tunnel désinfectant au départ et à l'arrivée à Antananarivo.

► Affaires nationales

04/08 - Cinq mois après la fermeture des frontières, les ressortissants malgaches à l'étranger ne cessent de demander leur rapatriement. Plusieurs centaines d'entre eux sont bloqués en Europe ou en Asie. Ils ont lancé une pétition sur le site change.org pour demander leur rapatriement. Certains ont perdu leur travail, leur gagne-pain, d'autres n'ont plus ni logement ni moyens de subvenir à leurs besoins quotidiens. Ces ressortissants sont prêts à prendre en charge les frais liés à leur rapatriement et à respecter les mesures d'isolement à leur retour. Depuis la fermeture des frontières, en mars, l'Etat n'a organisé qu'un rapatriement officiel, en faveur de travailleuses malgaches au Koweït, arrivées le 8 juin. Le 21 juin, 130 ressortissants bloqués à Maurice ont pu rentrer au pays en catimini. Le 7 juillet, 213 ressortissants ont pu rentrer à Madagascar grâce à des initiatives privées. Ils arrivaient des États-Unis, du Royaume-Uni, du Brésil et d'Égypte. Le gouvernement s'était engagé le 1^{er} juillet à organiser ces rapatriements. Une annonce non suivie d'effet. La France, de son côté, a mobilisé les avions d'Air France pour rapatrier ses ressortissants bloqués à Madagascar. L'ambassade de France indique que les avions arrivent vides depuis l'aéroport de La Réunion.

10/08 - Des vols de rapatriement seront organisés pour les Malgaches bloqués en Europe et en Inde. Près de 1 600 ressortissants malgaches bloqués à l'étranger auraient émis le souhait de rentrer au pays. La liste des rapatriés en priorité sera établie par le ministère des affaires étrangères. Un vol spécial pour les étudiants qui doivent partir à l'extérieur sera organisé. Depuis l'annonce des programmes de rapatriement par le président de la République, des Malgaches bloqués en Afrique du Sud, au Kenya, à La Réunion, en Italie, en Thaïlande et au Vietnam annoncent qu'ils sont en extrême difficulté. Ils demandent la considération urgente de leur cas.

17/08 - Les vols de rapatriement se succèdent. Après l'arrivée des Malgaches bloqués en Afrique via la compagnie Ethiopian Airlines, la première vague de rapatriement des Malgaches bloqués en Europe est rentrée au pays. 233 passagers étaient à bord de l'appareil d'Air Madagascar. En effet, une quinzaine de passagers qui auraient présenté les tests négatifs sérologiques (TDR) à l'embarquement au lieu des tests PCR exigés n'ont pas pu bénéficier de ce vol. Un autre vol Air Madagascar est prévu au départ de Paris, un autre au départ de La Réunion. De nombreux Malgaches bloqués en Inde doivent également être rapatriés prochainement. A ce jour 815 personnes ont déjà pu rentrer au pays. Le chef de la diplomatie avait indiqué qu'environ 1 600 ressortissants ont émis le souhait d'être rapatriés. Les passagers débarqués sont isolés durant quatre jours en attendant le résultat d'un contre-test PCR réalisé à leur arrivée.

20/08 - Le rapatriement de ressortissants chinois a eu lieu pour la première fois depuis le déclenchement de la crise sanitaire. Un appareil de la compagnie XiamenAir a atterri à Ivato, chargé d'équipements médicaux pour le gouvernement. Selon une source informée, « ces Chinois sont rentrés non pas à cause de la pandémie. Ils sont venus à Madagascar pour diverses raisons. Certains d'entre eux sont des touristes. D'autres sont des hommes d'affaires ou des missionnaires dont le séjour est expiré. Ils sont bloqués dans la Grande île à cause de la fermeture des frontières. »

11/08 - Assises nationales de la plateforme d'opposition RMDM - Le rassemblement n'a réuni que 300 personnes environ alors qu'il avait été annoncé la participation de 10 000 personnes. Les travaux ont été organisés en six commissions. Dans sa déclaration finale la commission politique, « exige le respect de la démocratie, la liberté d'expression et la liberté de la presse ». Selon elle, « l'état d'urgence sanitaire ne devrait pas être utilisé comme un outil pour restreindre les débats publics, les droits et libertés fondamentaux liés à la notion de démocratie ». Elle « exige la libération immédiate et sans condition des personnes qui sont emprisonnées arbitrairement parce qu'elles ont exprimé des opinions critiques contre le régime actuel. » La plateforme va déposer une plainte contre le chef d'Etat auprès de la HCJ. Elle accuse le chef d'Etat d'être le responsable de l'importation de la pandémie dans le pays. Marc Ravalomanana a participé aux assises. En

guise de conclusion le RMDM a appelé à « *une manifestation de masse dès la fin du confinement.* » Midi a été frappé par la présence des forces de l'ordre à l'entrée même du quartier général du RMDM.

18/08 - Les activités judiciaires au niveau de la HCC reprennent après l'annonce du déconfinement partiel par le gouvernement. 5 dossiers en instance. Les juges constitutionnels devraient notamment se prononcer sur la conformité à la Constitution de la loi de 2020 sur le code de la communication médiatisée. La Haute cour a été saisie sur cette question le 11 juillet. Certaines dispositions de ce texte adopté lors de la session ordinaire du mois de mai font polémique.

20/08 - Nouvelle déconvenue pour Marc Ravalomanana - La direction générale des impôts a procédé à la mise sous scellé du magasin grossiste Magro de Behoririka, la société AAA, anciennement Tiko, appartenant à l'ancien chef de l'Etat. La société ne serait pas en règle vis-vis de ses obligations fiscales. Une lettre aurait été adressée à la société afin qu'elle régularise sa situation mais elle serait restée sans suite. Les proches de Marc Ravalomanana soulignent que ce litige remonte à la crise de 2009 et qu'il s'agit d'une affaire pendante au tribunal. « *Des négociations ont eu lieu. Comme l'État doit également de l'argent au groupe Tiko, le tribunal a tranché pour un compte à faire et une compensation, c'est à dire on fait les comptes et on verra qui doit payer à qui* », révèle un partisan de l'ancien président. Il ajoute que l'État doit encore dédommager le groupe Tiko, principale victime du pillage de la crise de 2009, selon les termes de la Feuille de route signée par les protagonistes, dont l'actuel président de la République. Le fait est qu'effectivement, les « *oublis* » fiscaux de Tiko remontent aux années 90-2000. En 2001, le groupe Tiko devait à l'État plus de 300 milliards d'ariary d'arriérés fiscaux. Le DG des impôts indique que depuis 2019 l'administration fiscale a procédé à la fermeture de 22 entreprises dans une situation d'irrégularité identique à celle de la société AAA. Pour *Tribune*, après l'affaire MBS, il se confirme qu'Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana se sont engagés dans un nouveau bras de fer. *L'Express* note que cette fermeture prive l'ancien président d'une importante source de revenu et limite par ricochet sa marge de manœuvre politique.

28/08 - La société Triple A de Toamasina, qui exploite les marques Magro et Tiko, a également été fermée par le fisc. Défaut de déclaration d'existence, défaut de disposition d'une carte fiscale à jour et non-respect des obligations fiscales après mise en demeure, peut-on lire sur les feuilles de scellage. « *Le droit de la défense de la société a été bafoué parce qu'il n'y a pas eu de notification qui stipule que l'administration a l'intention de procéder à la fermeture. La mise en demeure n'est pas suffisante* », a réagi l'avocat des entreprises, Me Eloi Ratefimahefamiyoro. L'administration a donné 15 jours pour régulariser la situation. Une dizaine de magasins de distribution alimentaire appartenant aux sociétés de l'ex-chef de l'Etat sont présents sur toute l'île.

25/08 - De déconvenues en déconvenues pour Marc Ravalomanana : l'ex-entreprise Alma du groupe Tiko sommée de quitter les terrains de la commune d'Antananarivo. L'entreprise de BTP dispose de 3 mois pour quitter les lieux. Elle n'aurait pas honoré depuis plusieurs années ses engagements qui consistaient à reverser la redevance de 5 % sur sa carrière à la commune. Pour le président du conseil d'administration, la lettre de la mairie sonne comme un acharnement. « *Depuis 2009, lors de la crise politique, la société a cessé de fonctionner. Alors de quelle redevance la commune parle-t-elle ?* », clame-t-il. Le contrat de bail porte sur une durée de 50 ans et les dirigeants de la société prévoient de la remettre en activité, font-ils valoir. « *Il n'y a plus de pierres dans cette carrière* », réplique le maire, Naina Andriantsitohaina, qui pointe du doigt les procédures utilisées par Marc Ravalomanana alors qu'il était maire de la capitale pour s'arroger des propriétés communales. « *Que diriez l'opposition et la population d'Antananarivo si j'établis un contrat en tant que maire en faveur de ma société ?* », interroge-t-il. *Tribune* conclut : « *La gouvernance caractérisée par des délits d'initiés et les conflits entre les intérêts publics et les intérêts privés a contribué à ternir largement l'image de l'ancien président Marc Ravalomanana et conduit à sa chute.* »

21/08 - Remaniement : 4 nouveaux ministres entrent au gouvernement. Sans surprise, le Pr. Ahmad Ahmad a été remercié, un mois après avoir fait part de ses inquiétudes face à la flambée du coronavirus et réclamé des matériels et équipements supplémentaires aux partenaires techniques et financiers. Cette requête qui n'aurait pas eu l'aval du gouvernement, bien qu'il s'agisse d'une procédure normale, lui a valu un rappel à l'ordre cinglant de la ministre de la communication, Lalatiana Rakotondrazafy. Irmah Naharimamy est également démise de ses fonctions de ministre de la population, suite à son mariage avec un conseiller de l'ambassade des Etats-Unis. Le poste vacant de ministre de l'éducation a été pourvu. Sa titulaire, Rijasoa Andriamanana, avait dû démissionner suite à une rocambolesque affaire de commande par son ministère des friandises pour un montant astronomique. Le chef de l'Etat a nommé sur ce poste l'une de ses proches, Marie Michelle Sahondrarimalala, une technocrate bardée de diplômes qui, jusqu'ici, officiait en tant que directrice des affaires juridiques de la présidence.

21/08 - Députés et sénateurs convoqués à une session extraordinaire de 12 jours. Elle portera sur la mise en place d'une commission mixte paritaire chargée de trouver un compromis entre l'Assemblée nationale

et le Sénat suite au désaccord persistant entre ces assemblées sur la ratification du projet de loi sur trois ordonnances prises par le président de la République en 2019. Contrairement à l'Assemblée Nationale, le Sénat a en effet rejeté la ratification du projet de loi. Les trois ordonnances modifient la loi organique sur le régime général des élections et référendums, la loi sur le code minier et la loi organique sur le Sénat. La commission doit tenter de mettre fin au bras de fer opposant l'Assemblée au Sénat, constitué majoritairement par des élus de l'opposition. Si la commission ne parvient pas à l'adoption d'un texte commun, l'Assemblée nationale statuera définitivement à la majorité absolue.

Lors de la session extraordinaire de mars, la Chambre haute avait opposé une « *motion de rejet* », au projet de loi devant ratifier, notamment, l'ordonnance modifiant la loi organique l'instituant. Les sénateurs ont refusé de débattre et de voter le texte. Durant les débats, la crainte que le texte pris par le président de la République en conseil des ministres ouvrirait la porte à des élections sénatoriales anticipées a été soulevée. Le Sénat table, en effet, sur un avis de la HCC, publié en février 2019, qui soutient que le mandat de ses membres ne peut pas être écourté, sauf en cas de déchéance. Le mandat des actuels sénateurs prend fin en début d'année prochaine. Le président du Sénat, Rivo Rakotovo, s'interroge sur la nécessité de la tenue de cette session extraordinaire qui va coûter près d'un milliard Ar puisqu'en raison de la pandémie les réunions devront se tenir au CCI d'Ivato.

31/08 - Prolongation du mandat présidentiel : scénario impossible, selon Lalatiana Rakotondrazafy, porte-parole du gouvernement, en réponse à des rumeurs qui circulent. « *Le gouvernement n'a aucune intention allant dans ce sens* », a-t-elle fait savoir. La session extraordinaire du Parlement qui se tient actuellement a été convoquée pour ratifier les trois ordonnances prises par le président de la République en l'absence d'assemblée nationale et non, comme certains le laissent entendre, pour lancer une procédure de révision de la Constitution. Pour *La Vérité*, il s'agit d'une « *fake news* » provenant d'un membre de la diaspora issue de l'opposition ou encore d'un membre du syndicat des magistrats. Le projet de révision constitutionnelle qui a été annoncé a pour seul objet de supprimer le Sénat et d'octroyer plus de pouvoir aux autorités régionales, conformément aux promesses de campagne d'Andry Rajoelina. Le projet s'est toutefois heurté au veto de la HCC qui a jugé que le projet devait d'abord être approuvé par le Parlement avant d'être soumis au vote de la population. En attendant que les conditions soient réunies, le chef de l'Etat a pris une ordonnance visant à réduire le nombre de sénateurs. La ratification de cette ordonnance figure à l'ordre du jour de la session extraordinaire qui a soumis l'examen du texte à une commission mixte paritaire afin de tenter de débloquer la situation, le Sénat ayant rejeté le texte à plusieurs reprises.

► Diplomatie

07/08 - Selon le site *opex360.com*¹, la Russie envisagerait d'établir des bases militaires dans au moins six pays africains qu'elle considère comme stratégiques, dont l'Égypte, l'Érythrée, Madagascar, la RCA et le Soudan. À noter que, pour certains d'entre eux, la société militaire privée Wagner, qui a ses entrées au Kremlin, est déjà présente. Contrairement à l'Union soviétique qui avait tissé des liens idéologiques, économiques et militaires avec plusieurs pays africains durant la guerre froide, la Russie s'est désintéressée de l'Afrique jusqu'à très récemment. Son retour s'est notamment traduit par une forte implication en Centrafrique. La propagation croissante des contenus russes à travers le web africain francophone que l'on observe s'expliquerait par « *la grande popularité des discours anti-occidentaux propagés par les grands médias internationaux russes [RT et Sputnik] auprès des opinions publiques africaines qui considèrent souvent la Russie sous le prisme de son passé soviétique anticolonial.* » Pour le centre de réflexion américain Brookings Institution, les pays africains constituent « *le plus grand bloc de vote aux Nations unies* » et un accès prometteur « *aux matières premières et aux ressources naturelles* ». La position de Madagascar, carrefour de routes maritimes et de câbles sous-marin, n'est sans doute pas étrangère à ce regain d'intérêt de la Russie, tout comme ses ressources en nickel, cobalt et uranium. Pour mémoire, ces derniers mois, Moscou a cherché à accentuer son influence à Madagascar, notamment en finançant la classe politique locale.

08/08 - Dialogue politique UE-Madagascar - En vue de la préparation du 8ème dialogue politique, 82 organisations de la société civile de 6 régions ont participé à des consultations par visioconférence en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne et des ambassadeurs de France et d'Allemagne. Les discussions ont porté sur la riposte à la pandémie, la transparence dans la gestion des fonds Covid-19, l'impact sur les populations vulnérables, la bonne gouvernance des ressources naturelles, la liberté d'expression et l'accès à l'information, l'éducation et la sécurité alimentaire. La société civile appelle au dialogue et à la préparation d'une stratégie de relance post Covid.

¹ <http://www.opex360.com/2020/08/05/selon-un-rapport-de-la-diplomatie-allemande-la-russie-envisagerait-detablir-six-bases-militaires-en-afrique/?fbclid=IwAR0Wymr8uLWRBRctKn9AlyI5UgQndzWbqAdxLtAQfx5AtH3rk6QDYWQ-Cm8>

Après sa rencontre avec la société civile, l'ambassadeur de l'UE et ses collègues français et allemand ont consulté le secteur privé afin d'échanger sur l'impact de la crise sanitaire, recueillir ses besoins immédiats et envisager les aides qui pourraient être fournies dans le cadre d'une reprise économique durable. Une quarantaine de participants, issus des différents groupements du secteur privé, ainsi que les représentants des organisations œuvrant dans le maintien du capital humain, de l'appui au développement des entreprises, de la promotion de l'entrepreneuriat, de l'industrialisation, de l'exportation et de l'amélioration de l'environnement des affaires, ont participé à cette visioconférence.

17/08 - 8^e dialogue politique UE-Madagascar : discussions autour de la gestion du Covid-19, de la lutte contre la corruption, des droits de l'homme et de la liberté d'expression. Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, l'UE a déjà mobilisé et / ou réorienté près de 40 millions d'euros pour aider la Grande Ile à faire face. Elle a notamment demandé des éléments d'éclaircissement sur le Plan multisectoriel d'urgence et le Plan de relance économique post-Covid initiés par le gouvernement. Elle encourage le pouvoir à orienter ses efforts de relance vers des investissements verts qui sont essentiels pour renforcer la résilience future. Les mesures prévues en termes de pilotage, de revue et de contrôle, éléments-clés pour renforcer la confiance dans la bonne gestion des fonds dont bénéficie Madagascar, doivent être mises en œuvre, rappelle l'UE. Le gouvernement a présenté un plaidoyer concernant les activités liées à la lutte contre la corruption, notamment à travers la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption, et les succès obtenus dans l'amélioration de la gestion des marchés publics. La question de la récente proposition de réforme des Pôles anti-corruption (PAC) qui a fait polémique a été débattue. En matière électorale, l'UE a fait part de son souhait d'effectuer une mission de suivi dans le but de consolider les acquis et de contribuer à l'amélioration de la gouvernance électorale. En matière environnementale, elle a exprimé sa préoccupation sur la situation actuelle du secteur, fortement aggravée par la pandémie. Pour ce qui est des droits de l'homme, l'Union européenne a félicité le gouvernement d'avoir accepté les recommandations formulées lors de l'Examen périodique universel (EPU), en novembre 2019, et a encouragé Madagascar à saisir cette opportunité pour assurer un progrès concret avant le prochain examen de 2024. L'UE a exprimé sa volonté d'accompagner Madagascar dans ce travail. La partie malgache a informé les partenaires que Madagascar déploie des efforts pour la promotion de la liberté d'expression mais a souligné que des dispositions réglementaires particulières s'imposent durant l'état d'urgence.

17/08 - Dialogue politique avec l'UE : Andry Rajoelina demande l'accélération du projet Tana Water III qui consiste en l'augmentation de la capacité de production d'eau potable pour renforcer l'alimentation en eau de la capitale. L'épidémie ne devrait pas empêcher la réalisation des projets de développement, a déclaré le chef de l'Etat. Il s'agit d'un des projets co-financés par l'UE, la BEI et Water and Sanitation for the Urban Poor (WSUP) dont la mise en œuvre doit durer trois ans. 2,2 millions d'habitants sur une population estimée à 2,6 millions devraient en bénéficier.

26/08 - Sept marins-pêcheurs malgaches partis de Nosy Be sont placés sous les verrous dans une prison vétuste de Mohéli depuis presque trois mois. Le véritable motif de leur détention reste incertain. Ils sont soupçonnés, tantôt de tentative de coup d'Etat, tantôt de trafic de drogue, et demeurent enfermés sans jugement. Leur bateau La Baleine avait disparu en mer avec son équipage le 30 mai, suite à des difficultés rencontrées sur une zone de hauts fonds. Une fois dans les eaux comoriennes, ils auraient tenté vainement d'entrer en contact avec la capitainerie du port de Moroni. La gendarmerie locale a procédé à leur arrestation. Les perquisitions opérées n'ont rien révélé d'anormal à bord. Cette détention arbitraire serait, selon certaines sources, en lien avec un projet de renversement du régime. Madagascar serait l'une des bases arrière d'une partie de l'opposition qui veut chasser du pouvoir le président comorien en 2021. Une intervention diplomatique est attendue par les proches des marins détenus.

DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE

► Insécurité, dahalo, enlèvements, vindicte populaire

08/08 - Maevatanana : Une quinzaine de dahalo prennent en otages trois personnes et dérobent 30 zébus. Ayant opposé une résistance, l'un des otages a été exécuté. Les poursuivants ont retrouvé la trace de la bande et des échanges de tirs ont eu lieu. Les deux otages ont profité de la situation pour prendre la fuite. Les dahalo ont abandonné le troupeau sur place.

08/08 - Des militaires du 2^e bataillon interarmes du Bongolava mis en cause dans un raid meurtrier, qui a coûté la vie à deux civils et en a blessé un autre à Tsiroanomandidy. Cinq militaires dont un officier ont donné l'assaut dans un hameau suite au dépôt d'une plainte d'un habitant. Les prenant pour des dahalo, les villageois sont restés enfermés chez eux. Expliquant qu'elle est venue exécuter les ordres de leur supérieur, la troupe a fait sortir de leur logement des habitants et a tiré sur un homme puis sur son fils qui cherchait

à le protéger. « Elle l'a amené près de son père pour être abattu », raconte une source ayant requis l'anonymat. « Les militaires sont ensuite entrés chez un autre individu malade. Ils lui ont également tiré dessus. Le projectile lui a brisé sa jambe. Une enquête est ouverte au niveau du groupement d'appui à la police judiciaire », indique à L'Express un autre interlocuteur. Outre la tuerie, l'escouade a aussi mis le feu à deux toits et est repartie avec une cinquantaine de bovidés. Un responsable de l'Etat-major de l'armée affirme que ceux qui y ont perdu la vie étaient des dahalo et des féticheurs qui ont fait usage de leurs armes. Des amulettes et trois fusils auraient été saisis sur eux. La gendarmerie de Tsiroanomandidy s'est rendue sur place et l'Etat-major a envoyé une équipe pour mener une enquête. Les notables regrettent que les individus mis en cause n'aient pas été arrêtés pour être entendus par la justice.

Faisant suite à l'incursion meurtrière, le commandant du 2e bataillon interarmes, son adjoint et le chef de l'opération ont été relevés de leurs fonctions. Ils ont été transférés à Antananarivo pour enquête au sein de l'armée. La gendarmerie doit effectuer l'audition des témoins.

10/08 - La criminalité gagne du terrain dans certains quartiers de la capitale en cette période de crise sanitaire marquée par l'appauvrissement des citoyens dépourvus d'emplois. Dans le quartier de Manakambahiny notamment, les attaques sont devenues quotidiennes.

10/08 - Un violent accrochage a opposé 50 gendarmes renforcés par des éléments de l'armée du centre de formation des commandos d'Ambatolaona à une trentaine de dahalo retranchés dans un village de la région d'Andoharano. Suite aux deux premières vagues de cette opération de sécurisation, une centaine de dahalo et les habitants s'étaient repliés dans les montagnes environnantes, ce qui a conduit les éléments des forces de sécurité à engager une poursuite qui a débouché sur un violent accrochage. A l'origine de ces événements, la volonté de deux chefs de bande de venger la mort d'acolytes, en cherchant à cibler particulièrement l'officier de gendarmerie à l'instigation de l'opération.

11/08 - Un bataillon dirigé par un officier supérieur est déployé dans le district de Mampikony pour couper court à l'insécurité qui y sévit depuis plusieurs années. Quatre dahalo présumés ont été abattus. Lors d'un accrochage, deux dahalo sont tombés sous leurs balles. Le maire de Bekoratsaka, les autorités locales, les notables et le fokolonona ont en outre organisé un vote secret en vue de dresser la liste des dahalo du village. Deux individus placés en tête de liste ont été désignés pour être exécutés avant l'intervention des forces de l'ordre.

13/08 - Le district de Mahabo en proie à l'insécurité. Plusieurs prises d'otage avec demande de rançon ont été perpétrées. La dernière en date, menée par six hommes armés, a concerné cinq personnes d'une même famille avec des enfants en bas âge. Un régiment de la compagnie territoriale de gendarmerie de Morondava est sur les lieux. Des incursions de dahalo sont également signalées.

14/08 - Insécurité dans les zones reculées - Les agents de santé tirent la sonnette d'alarme après le meurtre du chef du centre de santé de base de Beteva Ampanihy, dans le district de Miandrivazo. Ils ont décidé d'organiser une journée nationale de deuil et d'observer un arrêt de travail momentané pour rendre hommage à leur collègue. Chaque année, une dizaine d'agents de santé exerçant dans les zones reculées seraient agressés et un à deux décès seraient enregistrés. Durant les sept derniers mois, 6 attaques de centres de santé ont été dénombrées. En 2017, plusieurs agents de santé dans les zones reculées avaient déjà menacé d'abandonner leurs postes suite à des problèmes d'insécurité.

17/08 - Malgré la crise sanitaire, les Centres de santé de base de niveau I et de niveau II (CSB I et II) gérés par des paramédicaux, seront fermés durant trois jours par solidarité avec leurs collègues victimes de l'insécurité dans les zones reculées.

17/08 - Miandrivazo - Dix dahalo abattus, deux gendarmes blessés après le meurtre d'un maire. 11 dahalo ont été capturés, leurs complices ont pris la fuite. Les deux gendarmes blessés ont dû être évacués par hélicoptère sur la capitale. L'association locale des maires interpelle les autorités face à la recrudescence de l'insécurité. « Beaucoup de choses se sont passées dans cette commune. 19 individus y ont été tués par des malfaiteurs depuis 2019 sans aucune intervention », déplore le maire d'Andranomainty.

21/08 - Affrontement armé entre une bande de 15 dahalo et les forces de gendarmerie à Maintirano. Au terme d'une violente fusillade, deux adolescents pris en otage ont été arrachés aux griffes de leurs ravisseurs. Deux des dahalo ont été tués et emportés par leurs comparses rescapés. Les 60 têtes de bovidés dérobées ont été récupérées. Les quatre gendarmes venus en appui des villageois ont été acclamés en héros par le fokolonona.

21/08 - Cinq individus ont enlevé une fillette albinos sur la commune de Belalanda. Après une cavale de deux jours, les ravisseurs ont été localisés. Vingt éléments des forces de l'ordre ont été déployés. Des représentants du fokonolona participent aux recherches. Le kidnapping d'enfants albinos en est à sa troisième tentative depuis le début de l'année dans ce secteur. Selon des sources locales, les enfants albinos seraient recherchés car « *leurs corps possèdent des vertus médicamenteuses. Quelque chose dans leurs yeux en particulier ressemblerait à du diamant.* » D'autres sources ayant mené des recherches sur le sujet avancent que le corps des albinos constituerait un griqui anti-balle, très recherché par les dahalo.

23/08 - Deux otages, un père de famille et son enfant, ont été libérés par des dahalo à Beravina Morafenobe, selon la gendarmerie.

28/08 - Un jeune homme libéré contre rançon à Ambatondrazaka. Âgé de 24 ans, le petit-fils d'un adjoint au maire a été libéré contre 30 millions Ar. Le kidnapping a eu lieu alors que la victime et ses frères s'étaient éloignés du village. En chemin, quatre inconnus les ont interceptés dans le noir. Les ravisseurs avaient prévenu la famille de ne pas informer la gendarmerie. Ils ont, dans un premier temps, réclamé 100 millions Ar. Les gendarmes ont rejoint l'endroit où devait s'effectuer le versement et la libération de l'otage. Suivis à la trace, trois individus ont été arrêtés.

15/08 - Vohémar - La foule lynche à mort trois personnes. Les victimes étaient venues séjourner dans leur famille à Analanana. Le lendemain de leur arrivée, elles ont empoisonné leurs hôtes qui, par la suite, sont tombés de sommeil. Elles ont ensuite ramassé et emporté leur production de vanille. Des jeunes alertés par les habitants les ont interceptées et les ont ramenées au village, subissant la colère de la population. La gendarmerie de la région Sava, qui appelle au calme, a organisé une sensibilisation contre la vindicte populaire.

27/08 - Un présumé malfaiteur a été abattu par balle à Mahabo. Sa famille et la population accusent la police d'avoir tué un innocent. La police a été prise pour cible par des manifestants. Des renforts de gendarmerie et de l'armée ont été acheminés depuis Morondava pour rétablir l'ordre. Le suspect recherché aurait été impliqué dans le braquage d'une station-service. Les policiers n'avaient pas trouvé l'intéressé à son domicile et s'étaient rendus dans une maison voisine. Un homme d'une vingtaine d'années avait soudainement sauté par la fenêtre. La police avait tiré en l'air quatre fois pour le sommer de s'arrêter. « *Du coup, les éléments ont été dans l'obligation de se servir de leurs armes. Le fuyard a reçu une balle dans le dos et est décédé* », selon la version officielle. Le défunt n'était pas celui incriminé pour le vol à main armée mais il était considéré comme un dangereux malfaiteur et accusé de viols. La famille a récupéré le corps et après l'enterrement des rassemblements se sont formés, menaçant de prendre le commissariat d'assaut. La foule s'est ensuite ruée vers le bureau du district pour réclamer justice.

19/08 - Consolidation de la paix à Madagascar - Le Pnud remet des matériels informatiques aux forces de sécurité. Cet appui s'inscrit dans le cadre des efforts du Système des Nations unies afin de promouvoir le secteur de la sécurité qui contribue au maintien de la paix, au respect des droits humains et au renforcement de la redevabilité et de la confiance de la population vis-à-vis des forces de défense et de sécurité. Cette remise de matériel fait partie de la deuxième phase d'appui, débutée en janvier 2020, d'un montant 11 millions de dollars. Parmi les objectifs figurent la stabilisation du Sud, le renforcement de la gouvernance démocratique et l'appui aux institutions publiques.

► Justice

01/08 - Liberté provisoire - La justice a de nouveau débouté l'avocat de l'ancien ministre de la communication, Harry Laurent Rahajason dit Rolly Mercia. Il s'agissait de la seconde demande depuis son arrestation, le 16 juillet. Les raisons de ce refus n'ont pas été précisées. Pour mémoire, Rolly Mercia a été arrêté par des éléments de la police nationale suite à une manifestation interdite à Ambohipo. Il a été suspecté d'être complice des quelques individus ayant organisé une mobilisation en plein état d'urgence sanitaire.

13/08 - Avec la récente reprise des activités des juridictions, on observe une recrudescence de l'activité des rabatteurs au palais de justice d'Antananarivo. L'installation de caméras de surveillance n'a pas permis de juguler le phénomène. L'interdiction faite au public de pénétrer dans les locaux a été contre-productive : les justiciables sont contraints de rester aux abords et sont soumis au harcèlement des rabatteurs qui se font fort d'accélérer les procédures. Plusieurs d'entre eux ont malgré été arrêtés pour usurpation de fonction et escroquerie.

22/08 - Vente illicite de terrains - Quatre des huit personnes incriminées pour vente d'un terrain de 11 000 ha ne leur appartenant pas ont été placées en détention préventive à Antanimora. Un employé du

service des domaines et trois autres suspects, leurs présumés complices, ont bénéficié d'une liberté provisoire. Une femme, se prétendant propriétaire du terrain à vendre, avait traité avec un intermédiaire qui a diffusé l'offre sur *Facebook*. Ayant remarqué cette vente en ligne, le véritable propriétaire a déposé plainte.

27/8 - La falsification des décisions de justice existe bel et bien au palais de la justice d'Antananarivo, une infraction qui aurait connu une recrudescence pendant la suspension des services en raison de la pandémie, selon l'affirmation du greffier en chef. Les litiges fonciers ainsi que les divorces ont été les cibles privilégiées des escrocs. La lutte contre les rabatteurs qui envahissent le palais de justice est un combat engagé qui est encore loin d'être gagné, déplore *La Gazette*.

► Condition carcérale, mutinerie de Farafangana

20/08 - Prison d'Antanimora : six cas suspects de Covid-19. Les nouveaux détenus ne cessent de constituer une menace. Après les 12 prisonniers déjà testés positifs dans la maison centrale, 6 nouveaux cas suspects y ont été détectés. Les détenus concernés, trois femmes et trois mineurs, ont été incarcérés récemment. Ils ont été placés en quarantaine mais n'ont pas encore été soumis au test de dépistage. Pour rappel, chaque nouveau détenu doit être mis en isolement durant 15 jours dans un lieu spécialisé avant de rejoindre son quartier. Pour le directeur général de l'administration pénitentiaire, la situation dans les prisons se stabilise. Les prisonniers guérissent peu à peu. Plus d'une cinquantaine de détenus ont déjà été testés positifs. Selon l'administration, la maîtrise de la propagation résulte de l'efficacité du respect des gestes et mesures barrières dans les maisons carcérales.

23/08 - Le ministre de la justice annonce que 20 prisonniers ont été abattus lors d'une mutinerie à la maison centrale de Farafangana². Outre les 20 personnes qui ont été tuées par balle dans la tentative d'évasion, 8 prisonniers ont été gravement blessés alors que les autorités tentaient de reprendre le contrôle. 29 autres ont également été repris mais 31 détenus étaient encore recherchés, selon le ministère. Selon les autorités, des dizaines de détenus ont attaqué les gardiens de prison avec des pierres en se répartissant en deux groupes : tandis que le premier groupe prenait à parti les gardes pénitentiaires en leur lançant des cailloux, le second groupe forçait le passage. Dans les affrontements avec les gardes, un fusil a été saisi par les détenus. Les autorités affirment avoir saisi une arme à feu et la sécurité a été renforcée dans toutes les prisons de l'île. Aussitôt informés, les éléments de l'OMC régionale se sont mis à la poursuite des évadés. Des échanges de coup de feu ont eu lieu entre les deux parties. Un garde a été blessé. La maison d'arrêt, située en plein centre-ville, compte 357 prisonniers. Comme tous les établissements pénitentiaires malgaches, elle fait face à une importante surpopulation. Les photos de ces morts ont circulé sur les réseaux sociaux et ont beaucoup choqué, note *RFI*. Deux détenus qui fuyaient à bord d'une pirogue sont portés disparus, souligne la directrice régionale de l'administration pénitentiaire. « *On a essayé de tirer pour les arrêter et ils ont disparu... la pirogue a coulé* », poursuit-elle. La raison de cette mutinerie n'est pas encore établie. La directrice de l'administration pénitentiaire explique que des mesures plus strictes ont été mises en place dans les maisons d'arrêt, depuis plusieurs mois, pour lutter contre l'épidémie de coronavirus. Les visites des familles n'étaient plus autorisées par exemple.

Un autre détenu évadé de la maison centrale de Farafangana est décédé des suites de ses blessures, ce qui porte le nombre de morts à 21.

25/08 - Mutinerie à la prison de Farafangana : ferme condamnation des défenseurs des droits de l'homme. *Midi* rapporte que pour bon nombre d'observateurs il s'agit d'un massacre perpétré par les autorités pénitentiaires du district, sur ordre donné par le ministère de la justice. La représentante du Sénat au sein de la CNIDH, Matavimana Ravao Georgine, a dénoncé une violation flagrante des droits de l'homme par « *une utilisation abusive et disproportionnée des armes. (...) D'autant plus que bon nombre d'entre eux sont simplement en statut de mandat de dépôt et n'ont pas encore été condamnés.* » Et de s'interroger : « *Pourquoi les forces de l'ordre n'ont-elles pas simplement tiré dans les jambes pour maîtriser les fugitifs, mais ont directement visé la tête et lancé des tirs mortels ?* » Un haut responsable au sein de l'administration pénitentiaire a expliqué que le recours aux armes est conditionné par des réglementations « *Les agents pénitentiaires de Farafangana ont utilisé leurs armes car ces conditions ont certainement été remplies* » a-t-il argué. L'ouverture d'une enquête est réclamée. Des informations dénonçant la corruption au sein de cette prison, ainsi que l'existence de responsables rackettant les prisonniers, ont circulé sur les réseaux sociaux. Certains détenus auraient vendu leurs terrains familiaux pour pouvoir sortir de prison, écrit *La Vérité*. Des détenus auraient confié avoir été extorqués de près de 15 millions Ar par les agents pénitentiaires, voire le chef d'établissement. Cette évasion collective serait ainsi le résultat d'une frustration des prisonniers.

² Cf reportage de Tv5 monde - <https://information.tv5monde.com/video/madagascar-mutinerie-en-prison-les-raisons-de-la-colere> (2'06)

L'administration pénitentiaire évoque le sureffectif à la maison centrale de Farafangana. L'établissement accueillait 359 prisonniers, dont 11 femmes, au lieu de 150 à 200, sa capacité normale. De source auprès du ministère de la justice, « *la majorité de ceux qui ont perdu la vie avaient une lourde peine. Ils venaient de la campagne.* » Des familles sont venues récupérer les corps sans vie après avoir été informées. « *Nous travaillons avec l'administration pénitentiaire dans la recherche des fuyards et avons sollicité les villageois à alerter les forces de l'ordre s'ils retrouvaient une personne suspecte.* Nous avons également fait savoir à la population que le recel de malfaiteurs est passible des tribunaux », affirme la gendarmerie. Outre la vétusté de l'infrastructure, le coronavirus serait en cause dans l'évasion, aucune famille ne pouvant plus rendre visite à un proche enfermé. En cause aussi les longs reports de procès des prévenus découlant de la fermeture du tribunal, mettent en avant des autorités locales. La CNIDH entend se rendre à Farafangana pour enquêter sur la surpopulation carcérale, les conditions vitales des détenus, le motif de l'évasion massive et l'équipement des gardiens.

La **Plateforme des organisations de la société civile (PNFOSCM)** écrit notamment dans un communiqué : « *le drame qui est survenu dans un contexte de restriction de liberté de mouvement et de grande difficulté socio-économique dus au confinement (...), a amplifié l'inquiétude et la peur au sein de la communauté locale. Il a aussi et surtout créé un sentiment d'horreur à la vue du bain de sang, des corps humains blessés et mutilés, dont un grand nombre appartient à des familles locales.* » La société civile constate que « *l'Etat a failli à ses rôles prévus par la Constitution qui est 'd'assurer la sécurité, la paix et la stabilité sur toute l'étendue du territoire national dans le respect de l'unité nationale'.* (Constitution de la IV^{ème} République, art. 65 & 9) ». Elle remarque « *que la recrudescence de la violence à Madagascar n'est pas le fruit du hasard. Elle peut être comprise comme une réponse à la violence institutionnelle. Cela peut être interprété comme la manifestation du désarroi d'une population abandonnée sur son propre sort dans un pays où règne la loi du plus fort. (...)* Ce qui se passe dans la prison de Farafangana et dans la majorité des maisons de détention à Madagascar, où corruption et conditions inhumaines et dégradantes font loi, est révélateur du pourrissement du système carcéral et judiciaire, et par extension de la déliquescence de l'Etat, du système politique et du mode de gouvernance en général. »

La PNFOSCM exige que la justice soit saisie pour tous les crimes impunis, citant les affaires d'Antsakabary à Befandriana Nord et de Berary à Ambovombe-Androy ainsi que les récentes allégations d'exécutions sommaires par les forces de sécurité dans les districts d'Ampanihy, de Mampikony et de Betroka.

26/08 - La police a repris 11 des 31 prisonniers évadés. Un autre a été retrouvé mort, ce qui porte à 19 le nombre de personnes encore en fuite.

La CNIDH attire l'attention sur la nécessité du renforcement du personnel de l'administration pénitentiaire, notamment celui des éducateurs spécialisés pour favoriser la réinsertion sociale. La CNIDH insiste également sur une **meilleure appropriation des techniques de maîtrise de détenus** sans recourir aux armes létales. Les gardes pénitentiaires devraient par ailleurs être dotés d'équipements nécessaires pour tenir en respect les dangereux détenus. Le problème de vétusté des infrastructures dans les lieux de privation de liberté devrait également être résolu.

La députée de Farafangana, Clarisse Raheriarjaona, confirme les informations sur **les pratiques du tribunal local qui place trop systématiquement les prévenus en détention préventive** et ce souvent pour plusieurs années. Elle cite entre autres le cas d'une personne en situation de handicap sur laquelle avait été retrouvé un faux billet de banque. Elle estime que l'une des raisons de ces évasions à répétition provient du ras-le-bol des prisonniers et des familles.

Réagissant aux accusations de la société civile, le général Richard Ravalomanana, secrétaire d'Etat à la gendarmerie, regrette « *les critiques* » formulées. Il faudrait au contraire « *encourager* » les forces de l'ordre, estime-t-il. « *Nous avons appris les droits de l'homme mieux que ces gens. Ils peuvent nous dire où est-ce qu'ils ont appris les droits humains. Nous aussi avons appris cela, jusqu'à l'étranger, et ce n'est pas à eux de nous donner des leçons.* »

Afin de faire la lumière sur cette affaire, les ministres de la justice et du travail, de l'emploi, de la fonction publique ont fait le déplacement à Farafangana.

26/08 - L'homicide de 22 détenus à Madagascar est une terrible atteinte au droit à la vie selon Amnesty International. Dans un communiqué l'organisation écrit notamment : « *Nous avons signalé à de nombreuses reprises aux autorités que les conditions de détention sordides à Madagascar, exacerbées par la surpopulation et le manque de ressources, auraient des conséquences tragiques. Cet événement devrait servir d'électrochoc et inciter le gouvernement à s'attaquer de toute urgence à la crise du système carcéral. Les autorités doivent immédiatement diligenter une enquête indépendante sur la mort de ces détenus et traduire en justice les responsables présumés de ce recours injustifié à une force meurtrière. Il faut ordonner aux forces de sécurité de cesser immédiatement d'employer illégalement la force létale. Malgré les promesses faites par le président Andry Rajoelina l'an dernier, la surpopulation continue à sévir et le nombre de placements en détention provisoire reste excessif dans les prisons de Madagascar.* »

27/08 - « Les membres du cercle de réflexion des élites de la région Atsimo-Atsinanana ont dénoncé la monstruosité des interventions menées par les agents pénitentiaires de Farafangana », titre *Les Nouvelles*. Des témoignages dignes de foi ont mentionné que les responsables embarqués dans un canot à vapeur ayant rattrapé des évadés nageant pour traverser la rivière Manampatra ont tiré sur eux, non pour les dissuader mais dans l'intention de tuer. Les eaux auraient emporté plusieurs corps. On aurait aussi tiré sur ceux qui se sont rendus. L'administration pénitentiaire n'a accordé les prises de vue qu'aux médias officiels à la morgue avant l'enterrement d'une dizaine de corps dans des fosses communes. Un refus exprimé avant l'arrivée de la délégation ministérielle. Les mesures de confidentialité auraient été étendues jusqu'aux familles des blessés graves admis aux urgences du Centre hospitalier. Il leur aurait été ordonné d'évacuer les lieux avant l'acheminement des corps vers les lieux d'inhumation. Les notables exigent une enquête approfondie sur ces événements.

Depuis le début de l'année une trentaine d'agents pénitentiaires ont été poursuivis en justice pour suspicion de corruption. Sept agents ont été écroués et quatorze autres sont en attente de la convocation du conseil de discipline, révèle le directeur général de l'administration pénitentiaire en réponse aux questions posées sur les causes de la mutinerie de Farafangana.

28/08 - L'analyse de la situation par le ministre de la justice. « *La raison de l'évasion provient du mécontentement des détenus, qui sont déjà en surpopulation, qui n'ont plus de droit de sortie à cause du coronavirus, et qui ne savent pas quand ils vont sortir, vu que les procès sont suspendus au tribunal pour cause de confinement* », a déclaré le ministre à des journalistes, reconnaissant la vétusté de l'établissement. « *Les détenus ont détruit le dallage de la prison qui était en mauvais état* », pour se procurer les pierres qu'ils ont lancées sur les gardiens, a-t-il ajouté. Johnny Richard Andriamahefarivo a expliqué que « *le mauvais traitement, l'attitude des pénitenciers et l'exigence de sommes d'argent aux détenus figurent parmi les doléances enregistrées* ». Des agents pénitentiaires sont accusés d'avoir extorqué des fonds en échange de faveurs alors que la demande de liberté provisoire est gratuite, rappelle le ministre. Johnny Richard Andriamahefarivo précise que les forces de l'ordre venues prêter main forte à leurs confrères n'avaient nullement reçu l'ordre de neutraliser les récalcitrants, elles auraient agi de leur propre initiative. Il n'y avait que 4 agents pénitentiaires parmi lesquels le chef de poste, pour assurer la garde des 350 détenus, d'où le sentiment de risquer d'être rapidement débordés par la situation. Pour l'instant, aucun responsable n'est inculqué. Le conseil des ministres n'a pris aucune décision en la matière.

Pour La Gazette, « Il est prématuré et malsain d'accabler les forces de l'ordre (qui bénéficient des principes de présomption d'innocence, de légitime défense et d'excuse de provocation) avant les conclusions de l'enquête et la tenue d'un procès. Si un procès doit avoir lieu, c'est bien celui des évadés mais non pas celui des agents des forces de l'ordre qui ont tiré en toute légitimité dans le cadre de leurs fonctions afin de protéger l'ordre public. N'oublions pas qu'en cas d'évasion de prisonniers, la responsabilité pénale des gardiens et geôliers peut être engagée. (...) Le rôle de la CNIDH est de s'assurer que les détenus sont traités avec humanité, conformément à l'article 10 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. En revanche, elle n'a pas à prendre bêtement la défense de mutins qui ont pris la poudre d'escampette. La CNIDH n'a pas le monopole des droits de l'homme qui ne sauraient être défendus au mépris du maintien de l'ordre public. »

Incarcéré en détention provisoire depuis 6 ans à la prison de Farafangana, un évadé de 17 ans est parmi les 23 détenus tués, annonce la députée Clarisse Raherarijaona. Son corps a été repêché dans un cours d'eau. Il aurait été incarcéré après avoir obtenu son CEPE, pour une faute qu'il n'aurait pas commise, selon ses proches. On lui aurait confié la récupération d'un sac de jute dont le contenu ne lui avait pas été précisé. Sur le retour il a été interpellé par les habitants qui l'ont fouillé et découvert que le sac contenait des ossements humains.

Démenti officiel - Dans un droit de réponse, l'inspecteur de l'administration pénitentiaire, Razafindrazaka Nabeza Patricia, affirme que l'évadé de 17 ans mis en mandat de dépôt depuis l'âge de 11 ans et qui a été tué par les forces de l'ordre à Farafangana n'a jamais existé.

29/08 - Le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) dénonce l'usage excessif de la force lors de la mutinerie de Farafangana. Rupert Colville, porte-parole du HCDH à Genève, a appelé les autorités malgaches à un « *strict respect des principes de légalité, de nécessité, de proportionnalité et de non-discrimination* » lors de l'usage de la force. Le Haut-Commissariat entend travailler avec les autorités pour faire en sorte qu'elles mènent des enquêtes approfondies, indépendantes et impartiales sur les circonstances des meurtres survenus lors de l'évasion de la prison. Il s'agit aussi de se pencher sur les allégations du recours excessif à la force par les forces de sécurité. Selon l'ONU, il s'agit de la 7^e flambée de violence dans les prisons du pays depuis le début de la pandémie. « *Comme dans beaucoup d'autres prisons, les conditions à Farafangana sont profondément troublantes* », a rappelé M. Colville, détaillant les conditions de vie dans « *une prison surpeuplée* ». Les services de Michelle Bachelet se sont entretenus avec les autorités pour leur

faire part de leurs préoccupations concernant « *les conditions de vie dans les prisons du pays et les dangers de surpopulation qui en découlent pendant la pandémie* » de Covid-19. Au début de la pandémie, le HCDH avait appelé tous les Etats à réduire la population des prisons surpeuplées. Elle avait notamment demandé la libération des groupes à risque tels que les femmes enceintes, les personnes handicapées, les prisonniers âgés, les malades, les délinquants mineurs et à faible risque.

L'aumônerie catholique des prisons et la plateforme des OSC de Farafangana condamnent la « *poursuite meurtrière caractérisée par des tirs à bout portant contre les évadés de la prison* ». Les organisations escomptent des actions de la CNIDH, du Haut conseil de la défense de la démocratie et de l'Etat de droit, et du HCDH, elles condamnent également les intimidations de certains hauts responsables des forces de sécurité à l'encontre de défenseurs des droits de l'homme dans le cadre du suivi de cette affaire.

L'ACAT Madagascar demande instamment au gouvernement de prendre les mesures appropriées pour que des enquêtes impartiales et approfondies soient menées sans délai, si nécessaire par un organe indépendant, sur les circonstances et les causes de tous les décès, des blessures, des mauvais traitements ainsi que de l'évasion des détenus et de traduire et poursuivre tous les responsables reconnus coupables de violation de la loi.

30/08 - Prison d'Ankazondrano Fianarantsoa - Un détenu décédé du Covid-19. Il s'agit d'un prisonnier âgé d'une vingtaine d'années qui avait été transféré au CHU local après avoir été placé à l'isolement. Après avoir appris cette première contamination, les responsables ont pris en charge ses compagnons de cellule en leur faisant prendre du Covid-Organics durant 7 jours. Tous les nouveaux incarcérés sont désormais confinés pendant 14 jours avant de pouvoir rejoindre la salle commune. La prison compte actuellement 800 détenus. A ce jour, trois prisons ont déjà enregistré des cas de Covid-19 : celles d'Antanimora, Arivonimamo et Toamasina.

► Gouvernance

01/08 - Transparency International sur le Covid-19 : 21 pays sur 81 sont dépourvus de dispositifs anti-corruption, dont Madagascar. L'organisation a analysé la situation des 81 pays disposant de mesures anti-corruption par rapport aux aides financières octroyées par le FMI. Selon son rapport, 57 pays disposent d'outils spécifiques de lutte anti-corruption en cette période de Covid-19, tandis que 21 autres en sont dépourvus, dont Madagascar. Le FMI vient cependant d'octroyer un financement de plus de 170 millions de dollars à Madagascar, accord qui devait être assorti des garanties spécifiques de gouvernance et de lutte contre la corruption.

03/08 - Secteur extractif : de nombreux risques de gouvernance à cause du Covid-19, selon le secrétariat international de l'EITI. Les échanges de matières premières entrepris sous pression peuvent être plus vulnérables à la corruption et faire s'éroder les flux de recettes. La part de revenus allouée aux instances régionales et locales peut être réduite lorsque les gouvernements révisent leurs budgets pour répondre aux besoins urgents en matière de santé. Les communautés locales affectées par les projets d'exploitation minière, pétrolière ou gazière peuvent être pénalisées. L'EITI recommande donc l'instauration d'une gouvernance transparente et résiliente dans le secteur extractif. Elle se préoccupe également du maintien en bonne santé des communautés impactées par les projets extractifs susceptibles d'être à l'origine de la propagation du virus.

14/08 - Le rapport d'évaluation des politiques et des institutions en Afrique (CPIA) 2019, portant sur 39 pays, attribue à Madagascar la note de 3,3 sur 6. Le rapport jauge la qualité des structures politiques et institutionnelles nationales, et leur capacité à soutenir une croissance durable et à réduire la pauvreté. Il s'agit d'un outil de diagnostic annuel destiné aux pays d'Afrique subsaharienne qui peuvent bénéficier des financements de l'Association internationale de développement (IDA). La note repose sur 16 indicateurs regroupés en 4 catégories : gestion économique, politiques structurelles, politiques d'inclusion sociale et d'équité, gestion et institutions du secteur public. La catégorie où Madagascar est le plus performant est la gestion économique. Il est moins performant dans la gestion et institutions du secteur public avec une note de 2,8 et assez faible sur « *transparence, redevabilité et corruption dans le secteur public* » avec une note de 2,7. Son score faible également pour les droits de propriété et les règles de gouvernances (2,8).

Réalisée avant le début de la pandémie, le rapport mettait déjà en exergue la nécessité de renforcer les systèmes de santé et sa capacité à prévenir, détecter et répondre à une situation d'urgence sanitaire. « *Le système de santé accuse globalement de graves lacunes en matière de capacités de soins dans les dispensaires et les hôpitaux, de déploiement des personnels soignants, d'accès aux soins et de pratiques de lutte contre les infections* », est-il noté. Face à ce contexte de sécurité sanitaire défaillant, la Banque préconise de prioriser la protection du capital humain. « *La pandémie aura probablement des effets néfastes sur le capital humain, en raison des perturbations causées aux services de santé essentiels, aux pertes de revenus et aux mesures de fermeture des établissements scolaires.* »

14/08 - Les organisations de la société civile recommandent à nouveau l'amélioration de la transparence autour du dispositif institutionnel de lutte contre le Covid-19 en rendant public le décret portant création du fonds Covid-19, en précisant le cadre de coopération entre l'Etat et la fondation IMRA, ou encore en précisant et en améliorant le dispositif organisationnel en charge de la lutte. Elle recommande également de transcrire les mesures édictées par l'exécutif à travers des actes réglementaires publiés et signés dans les plus brefs délais et de publier la liste et le contenu des marchés publics de gré à gré passés dans le cadre de l'urgence sanitaire.

21/08 - La société civile ne cesse de réclamer la création d'une instance de suivi de la transparence et de l'effectivité des fonds alloués à la pandémie (STEF Covid-19). Le Kmf/Cnoe, Liberty 32, les Eglises (FFKM, Conférence des Evêques de Madagascar) et de très nombreuses autres ONG n'ont cessé de réclamer la transparence sur l'origine et l'utilisation des fonds. Des démarches en ce sens ont été conduites dès le 11 juin et renouvelées le 13 juillet. Aucune suite n'a été donnée à ce jour. Les ONG exigent également des autorités qu'elles mettent en place un système de protection des citoyens lanceurs d'alertes, éléments précieux dans l'instauration de la démocratie et de la bonne gouvernance.

22/08 - Possibles conflit d'intérêts dans l'achat de matériels informatiques financés par des aides accordées par le Pnud dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Des organisations de la société civile dénoncent la régularité de ces achats, d'un montant de 216 millions Ar., susceptibles d'impliquer le ministre de l'intérieur. Elles exigent une enquête et soulignent que cette affaire est un exemple concret du manque de transparence dans la gestion des allocations destinées à la lutte contre le Covid-19. Ce marché aurait été attribué à une proche du président du Centre de Commandement Opérationnel (CCO) d'Ivato. Pour le ministre et non moins président du CCO, tout ceci a une visée politique dans le seul but de le « détruire ». *« Je m'interroge d'ailleurs sur les différents documents confidentiels qui circulent sur les réseaux sociaux depuis quelques mois déjà »*, a-t-il noté.

25/08 - Soupçons de conflit d'intérêts pour l'achat de matériels informatiques au CCO-Covid 19 : une plainte contre le ministre de l'intérieur déposée à la HCJ par trois partis politiques, des ONG et des citoyens réunis dans une plate-forme dénommée Vovonana Malagasy manarina firenena (VMMF). Assimilée à des faits de corruption, cette affaire devrait être portée devant le Bianco mais vu que le mis en cause est un membre du gouvernement, les plaignants jugent importants de saisir directement la HCJ, l'instance judiciaire habilitée à juger les membres de gouvernement et les chefs d'institution. Sur la facture, diffusée sur les réseaux sociaux, apparaît la signature du ministre Tinarivelo Razafimahefa, président du CCO, et de son épouse, directrice commerciale de l'entreprise informatique qui a vendu le matériel. Tinarivelo Razafimahefa avait expliqué qu'il s'agissait d'un don en matériel du Pnud, qui avait acheté lui-même le matériel *« où bon lui semblait. »* Pour l'ancien sénateur Joseph Yoland, *« le conflit d'intérêts est manifeste »* et on peut s'interroger sur le respect de la procédure d'attribution de marchés publics. Ketakandriana Rafitoson, directrice exécutive de Transparency International, a révélé que le responsable du Pnud lui avait confié n'avoir fait que le décaissement après qu'on lui ait présenté la facture.

► Droits des femmes, violences basées sur le genre

03/08 - 31 juillet, Journée internationale de la femme : pour une meilleure représentativité dans les instances de prise de décision. La représentation des femmes aux postes de décision reste à renforcer dans la Grande île. Six femmes ministres contre 17 hommes composent actuellement le gouvernement Ntsay. Le pourcentage des femmes élues maires en novembre 2019 a encore régressé pour passer de 5 % à 3 %. Trois hommes viennent s'ajouter aux 14 hommes précédemment nommés gouverneurs. Les femmes regroupées au sein du Conseil national des femmes de Madagascar (CNFM) souhaitent une politique plus volontariste d'égale représentation des femmes et des hommes. La nomination de femmes aux cinq postes de gouverneurs qui restent à pourvoir pourrait constituer un geste fort dans ce sens. Le CNFM lance un appel au gouvernement sur la nécessité mettre en application le Protocole de la SADC sur le genre et le développement, censé *« prévoir la responsabilisation des femmes, éliminer la discrimination et réaliser l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes par le biais du développement. »*

01/08 - Plus de 5 000 signalements pour violences domestiques ont été adressés d'avril en juillet par les deux lignes vertes destinée à dénoncer les cas de violences sur les enfants et les femmes auprès des directions régionales de la promotion de la femme des 22 régions, selon le ministère de la population. La crise sanitaire a fortement augmenté les tensions au sein des ménages et par voie de conséquence les risques de violences pour les femmes et les enfants. Le confinement ayant accru le taux de pauvreté de la population, a engendré une forte hausse du taux des violences domestiques. 80 % des victimes sont des femmes. Depuis novembre 2019, Madagascar s'est doté d'une loi condamnant les violences basées sur le genre. Leurs auteurs encourrent désormais des peines de 6 mois à 5 ans de prison et des amendes allant jusqu'à 4 millions Ar. Une

chaîne pénale spécialisée au sein du ministère de la justice a été mis en place et des brigades féminines de proximité ont également été créées à Antananarivo et à Tolagnaro.

01/08 - L'UNFPA Madagascar a lancé du 27 avril au 27 mai une enquête de perception pour déterminer les impacts de la pandémie sur la situation des femmes et les violences basées sur le genre. Cette recherche à caractère qualitatif avait pour objectif d'évaluer la connaissance des femmes en matière de prévention de la pandémie, de déterminer les actions que les femmes ont menées durant la période du Covid-19, et d'analyser les impacts du Covid-19 sur la vie des femmes et les violences basées sur le genre, ainsi qu'au niveau de leurs communautés. La population cible de l'étude était constituée de femmes ayant accès à Internet. 176 femmes ont répondu à l'enquête, publiée le 30 juillet³

► Education, droits de l'enfant

07/08 - Le confinement remet en question l'avenir de milliers d'étudiants. Tous sont en train de perdre une année d'étude, voire deux pour certains qui n'ont pas encore terminé 2018-2019... Date de la prochaine rentrée : mars 2021. Avec ainsi 12 mois de retard par rapport à la normale. L'organisation de l'université ne permet pas l'organisation de cours à distance et les étudiants ne disposent pas des moyens d'accès à Internet. Au-delà de l'année universitaire perdue, les étudiants se paupérissent. Début mai, les autorités ont pourtant décidé que les étudiants qui n'avaient pas encore achevé l'année universitaire 2018-2019 la termineraient en ligne. Les étudiants comptaient sur leurs bourses pour payer les connexions mais beaucoup sont déjà pris à la gorge et ne peuvent pas se résoudre à acheter des data plutôt que du riz... D'autant que le dernier versement de bourses a eu lieu mi-mai.

13/08 - Quatre vagues de distribution de vivres ont été initiées par le ministère de l'enseignement supérieur afin d'aider les étudiants à mieux faire face à la crise. 160 tonnes de riz, 28 000 litres d'huile et 20 tonnes de légumineuses ont été distribués dans l'ensemble des régions. 35 % des étudiants ont pu rentrer auprès de leurs parents malgré les restrictions apportées aux circulations entre régions. Ils sont dans l'attente de connaître dans quelles conditions pourra s'effectuer la rentrée universitaire, qui n'est pas envisagée avant le 1^{er} trimestre 2021.

12/08 - Rentrée des écoles privées en septembre : les parents sont aux abois. Alors que le ministère de l'éducation, préoccupé par la préparation des examens officiels, n'a pas encore évoqué la rentrée scolaire 2020-2021, les établissements privés et confessionnels de la capitale prennent les devants. La réinscription des élèves en vue de la rentrée fixée en septembre est lancée au détriment des parents subissant la crise sanitaire. De nombreux parents peinent à régler les neufs mois d'écolage demandés, seule condition pour obtenir le bulletin scolaire du troisième trimestre. Les familles, qui se sont acquittées difficilement des écolages de l'année scolaire achevée cherchent à obtenir des délais de paiement.

14/08 - Exploitation sexuelle des enfants sur Internet : un portail mondial de signalement opérationnel à Madagascar à l'initiative de l'Unicef, en coopération avec le ministère de la population. Tous les contenus signalés dans ce portail seront analysés par les experts de l'Internet Watch Foundation. Les contenus seront immédiatement supprimés de la toile, sans pour autant empêcher les poursuites pénales des auteurs. Les images seront signalées aux autorités locales et mises à leur disposition afin d'engager les procédures judiciaires. La mise en place de ce portail permet à Madagascar de devenir le 18^e pays africain et le 41^e au monde à disposer d'un portail IWF. Selon une étude menée par l'ECPAT France à Antananarivo et à Nosy-Be en 2015, la prostitution des mineurs en lien avec les nouvelles technologies a révélé que 63 % des adolescentes utilisent Internet pour chercher des partenaires et que 75,3 % d'entre eux ont rencontré les personnes contactées. Par ailleurs, la même enquête révèle que 87,7 % de ces jeunes ont envoyé leurs photos à leurs correspondants.

► Santé

02/08 - « La thérapie religieuse des Toby pour soigner les troubles mentaux », titre RFI. « Les troubles de la santé mentale se traitent partout sur la Grande Île, même dans les zones les plus reculées. Madagascar compte une multitude de lieux pour gérer la 'folie ordinaire'. Les quelques structures spécialisées comme les hôpitaux psychiatriques restent difficilement accessibles à la majorité de la population, en raison de leur coût et de leur localisation dans les grandes villes. Les malades se tournent alors vers d'autres espaces de prises en charge comme les nombreuses maisons de devins-guérisseurs et les quelques 200 Toby, ces centres

³ https://madagascar.unfpa.org/fr/publications/perception-des-femmes-sur-les-impacts-de-la-pandemie-de-covid-19-et-les-violences?fbclid=IwAR2_IXVMfxICRxWwyxcKGKx6Mxu2yIvV_B9TWwh_InWHkOyTSgOuHhWzPLU

d'accueil du mouvement luthérien du Réveil. (...) C'est là-bas que les malades sont amenés en dernier recours, une fois que leurs proches ont éclusé toutes les possibilités autres de guérison. Ici, la vie du malade est rythmée par la liturgie intensive, les sermons, les chants, les prières bien sûr... et les exorcismes. (...) Aucun médicament n'est administré. » L'anthropologue Olivia Legrip-Randriambelo, spécialiste des religions à Madagascar, qui vient de publier un article dans la revue *Politique Africaine*, a fait des Toby l'un de ses objets d'études⁴.

03/08 - Impacts alarmants du Covid-19 sur la malnutrition infantile. « Nous pourrions assister à une urgence nutritionnelle dans les mois à venir », indique l'Unicef. Avant que la pandémie ne frappe, la prévalence de la malnutrition chronique (ou retard de croissance) a été estimée à 42 %, soit près de 1,9 million d'enfants de moins de cinq ans. Ce taux place Madagascar au dixième rang parmi les pays les plus touchés au monde et au deuxième rang dans la région Afrique de l'Est et Australe. En outre, la malnutrition aiguë (ou émaciation), qui touchait 6 % des enfants avant la pandémie, soit environ 170 000 enfants de moins de cinq ans, alourdit d'autant plus le tableau de la malnutrition déjà précaire dans le pays. La malnutrition est associée à au moins 44 % des décès chez les enfants de moins de 5 ans.

12/08 - Continuité des services : l'Unicef au secours des centres de santé de base. Le Covid-19 a mis à mal ces centres déjà fragiles. La chaîne d'approvisionnement en fournitures médicales est perturbée, les ressources financières et humaines manquent cruellement et les mesures de confinement ont réduit considérablement le taux de fréquentation de ces structures. Cette réalité est très préoccupante car d'autres maladies ne sont plus prises en charge. Pour assurer la continuité des services en santé maternelle, néonatale, infantile, l'Unicef a apporté une aide de 2 millions de dollars. Près de 8 millions de doses de vaccins ont été acheminées dans 49 districts prioritaires, pour couvrir les besoins en vaccination de routine dans les cinq prochains mois.

06/08 - Saison des circoncisions - Par crainte de se rendre dans des cabinets médicaux contaminés et surchargés, de nombreux parents optent pour des méthodes qui présentent de graves dangers. Depuis le mois de juillet, des cas de graves complications ont été enregistrés à l'hôpital Joseph Ravoahangy Andrianavalona (HJRA) e la capitale, suite à des interventions effectuées par des praticiens traditionnels. Le chef du service pédiatrique de l'établissement met en garde les familles et recommande de différer l'opération.

10/08 - Madagascar a besoin annuellement de 2 000 nouveaux paramédicaux pendant 5 ans pour combler le manque d'effectifs. Le ministère de la santé annonce le recrutement d'un millier de paramédicaux, au titre des postes budgétaires 2019. Le recrutement de 809 personnels soignants, dont 159 médecins et 650 paramédicaux fonctionnaires, est en cours de finalisation, tandis que 159 autres dossiers de médecins sont en cours de traitement au niveau du ministère du travail. Un recrutement d'agents administratifs est bouclé. 600 paramédicaux sortant de l'Institut de formation inter-régionale des paramédicaux (IFIRP) et 50 sortants de l'Institut national de la santé publique et communautaire (INSPC) attendent leur affectation. D'autres recrutements de médecins et de paramédicaux sont en cours dans le cadre du programme d'amélioration des résultats nutritionnels financé par la Banque mondiale. Ceux qui seront embauchés seront contractuels pour une durée d'un an renouvelable, avant d'être recrutés comme fonctionnaires.

► Migrations clandestines, traite

13/08 - Tentative d'émigration clandestine vers La Réunion : 14 personnes interceptées à bord d'un voilier. Les éléments de la police aux frontières ont mis la main sur le couple de passeurs. Un contrôle effectué à bord d'un bateau accostant au port de Nosy Be et transportant des passagers a permis de découvrir que le bateau, reconnu pour ses prestations touristiques, était sur le point d'acheminer ses « clients » à La Réunion. Une situation similaire s'était déjà produite fin juin : un bateau en provenance de Nosy Be et transportant des clandestins était sur le point d'accoster à Mayotte lorsqu'il a été intercepté par la police mahoraise suite à une avarie.

23/08 - 17 personnes qui envisageaient de rallier clandestinement Mayotte à bord d'une embarcation ont été interceptés par la gendarmerie à leur départ d'Ambanja. Chaque passager aurait déboursé 2,8 millions Ar, sommes déjà été encaissées par le passeur.

25/08 - Un trafic d'êtres humains et d'exploitation sexuelle de femmes malgaches découvert à Maurice. En inspectant un pensionnat en situation irrégulière, une unité policière a découvert huit femmes malgaches âgées de 22 à 39 ans qui y étaient en fermées depuis un certain temps et qui étaient contraintes de se prostituer. Le gérant a été inculqué de trafic d'êtres humains.

⁴ <https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2020-1.htm#> - Des démons et des fous à Madagascar : cacher, exorciser, montrer.

► Médias, réseaux sociaux

05/08 - Amnesty International demande aux autorités de cesser de donner les mesures de lutte contre la pandémie de Covid-19 comme excuse pour sanctionner les médias, les figures de l'opposition ou toute personne critiquant les actions du gouvernement⁵. Les autorités doivent garantir le respect total et effectif des droits humains de chaque citoyen, y compris les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et la liberté de la presse. Le communiqué revient sur les événements qui ont marqué l'actualité ces derniers mois au sujet de la liberté d'expression : l'incarcération de Harry Laurent Rahajason, ancien ministre de la communication sous l'administration de Hery Rajaonarimampianina, celle, le 4 avril, de la journaliste Arphine Helisoa, accusée de diffusion de fausses nouvelles et d'incitation à la haine envers Andry Rajoelina, celle d'un présentateur de TV envoyé en détention préventive le 8 avril, accusé d'avoir diffusé de fausses nouvelles sur les réseaux sociaux au sujet du nombre de cas de Covid-19. Le 6 avril, l'émetteur et l'antenne de la chaîne *Real TV* a été endommagée. Elle devait rediffuser une interview de Marc Ravalomanana. Deux autres médias d'opposition ont reçu un avertissement officiel du ministère de la communication concernant leur couverture du coronavirus, y compris pour leur non-retransmission en direct des bulletins d'information des médias d'État sur la pandémie. Depuis l'apparition du Covid-19, le gouvernement a pris des mesures répressives pour contrôler les informations partagées par les médias et les personnes.

05/08 - Le ministre de la défense a mis en garde « contre toute désinformation qui pourrait mettre à mal le moral des troupes ou ébranler la confiance du public à l'endroit de tous les acteurs de la lutte anti-Covid » A l'origine de cette interpellation, un document intitulé « *plan de riposte contre l'expansion de l'épidémie* » qui a fuit et qui « *n'est pas un document officiel* », selon le ministre, mais « *tout simplement un draft* » qui n'a fait l'objet « *d'aucune validation*. » Certains passages du document ont été « *exploités* » par une chaîne étrangère. Selon le général Rakotonirina, « *l'armée adhère totalement à la stratégie de lutte contre le Covid-19 menée par le président qui est également le chef suprême des armées* » Elle « *ne peut en aucun cas avoir élaboré un plan de riposte en contradiction avec la position du chef de l'Etat*. »

11/08 - La chaîne MBS de Marc Ravalomanana sommée par la mairie de la capitale de quitter ses locaux d'Anosipatrana. Après 20 ans de présence, la mairie a décidé de mettre fin au bail emphytéotique. A l'époque de la signature du contrat, Marc Ravalomanana était encore maire de la capitale. Il avait créé cette station dans le but de briguer le mandat de président de la République en 2001. Le préavis est de 6 mois. Le camp de l'ancien chef de l'Etat dénonce un coup politique et conteste la légalité de l'acte. Une action en justice est envisagée. L'annonce de cette mesure a eu lieu le jour même où se tenaient les assises de la plateforme d'opposition RMDM dont Marc Ravalomanana est l'un des leaders. Selon *La Vérité*, « *le loyer serait de 4 Ar le m² par mois, pour une surface exploitée de 2 500 m², soit 10 000 Ar par mois pour un site situé en plein centre-ville. Déjà anormalement bas, ce loyer ne serait pourtant pas payé de façon régulière par MBS.* » Pour *L'Express*, « *Petit à petit, l'administration de la capitale s'emploie, vraisemblablement, à 'pulvériser' les actes de la précédente équipe conduite par Lalao Ravalomanana, ancienne maire de la capitale. Des initiatives que la team Andriantsitohaina estime non conformes à la loi.* »

Le maire d'Antananarivo affirme que la décision ne répond à aucune volonté politique de nuire à l'ancien président mais il confirme que MBS est « *un mauvais locataire, qui ne paie pas ses loyers* », dont le montant serait pourtant dérisoire.

13/08 - Après avoir pris connaissance du préavis envoyé à sa station de TV MBS, Marc Ravalomanana a tenu des propos acerbes à l'encontre du maire d'Antananarivo, Naina Andriantsitohaina. « *« Ne montez pas une marche trop haute, vous ne connaissez rien à la politique, vous n'êtes qu'un novice* », a-t-il notamment déclaré. Pour *L'Express*, l'escalade entre les deux hommes est engagée. Une carrière exploitée sur la RN 2 par l'entreprise Alma, membre de l'empire détenu par l'ancien président, est dans le viseur de la mairie d'Antananarivo. Naina Andriantsitohaina s'en prend également à des constructions illicites de kiosques et de boutiques sur les trottoirs décidées par Lalo Ravalomanana lorsque celle-ci était à la tête de la mairie. MBS est désormais le seul organe qui assure sa communication de l'ancien président, observe le quotidien. La résiliation de son bail n'est donc innocente.

MBS a déposé une requête auprès du conseil d'Etat pour contester la décision de la commune d'Antananarivo de résilier son contrat de bail emphytéotique. « *La décision du maire de la commune d'Antananarivo n'a pas eu l'aval du conseil municipal* », a plaidé Me Eloi Ratefimahefamiyoro, chargé de la défense de la chaîne de Marc Ravalomanana.

⁵ Cf. Blog Justmad - <https://p1.storage.canalblog.com/24/90/448497/127372470.pdf>

21/08 - Affaire MBS-commune d'Antananarivo : le tribunal administratif se déclare incompétent. « Nous allons porter l'affaire devant le Conseil d'Etat », a soutenu Me Eloi Ratefimahefamiro, qui assure la défense de la station.

23/08 - Cybercriminalité - 20 facebookers arrêtés durant les 5 mois de confinement pour propagation de fausses nouvelles et diffamation. « La gendarmerie qualifie les actes des facebookers incriminés de déstabilisation, sinon d'atteinte à la sûreté de l'Etat », écrit *La Vérité*. Les personnes incriminées auront à répondre de leurs actes devant le procureur, sitôt leur audition au niveau de la gendarmerie terminée. Une dizaine d'autres internautes ont déjà été placés en détention provisoire, rappelle le quotidien. Les situations en cours d'examen ne sont pas le fait des seuls internautes de la capitale.

28/08 - Taux de pénétration nationale de Facebook de 10,7 %, avec 2,8 millions d'utilisateurs en août 2020, selon Malagasy.tech, qui suit l'évolution du développement numérique à Madagascar. La progression a été forte durant le confinement. En avril, le taux n'était que de 9,14 %. « Vue cette évolution, et comme nous l'avons toujours soutenu, Madagascar pourrait faire du numérique, un vrai vecteur de croissance », affirme un expert de la société. Facebook est devenu une plateforme où s'opèrent d'importants flux commerciaux, qui échappent à l'administration fiscale. Dans la région Analamanga, le taux de pénétration est de 45 % pour l'ensemble de la population, et de 68,27 % pour les individus de plus de 14 ans.

ÉCONOMIE - SOCIAL

► Environnement, ressources naturelles, crise climatique

01/08 – A la faveur de la crise sanitaire, les feux de brousse et les feux de forêt ont pris de l'ampleur dans le district de Mahajanga II, notamment à cause de la production de charbon de bois. Des cultivateurs n'hésitent pas à embraser les zones préservées pour cultiver et nourrir leur famille. Les feux menacent en particulier la célèbre grotte d'Anjohibe, ainsi que les attraits touristiques qui s'y trouvent. Site touristique phare de la région, située à 85 km de Mahajanga, la grotte est la seconde, par ses dimensions en Afrique et la plus grande de l'océan Indien. Le directeur interrégional de l'environnement et du développement durable de Boeny a demandé à la population locale de se mobiliser et de participer à la défense de son patrimoine. L'éco-tourisme commençait à procurer des ressources non négligeables aux populations locales.

Suite au constat de coupes illicites de 200 mangroves dans le district de Mahajanga, la direction inter-régionale de l'environnement Boeny-Betsiboka entend renforcer les actions de protection et de lutte contre les infractions environnementales afin de préserver cette ressource. La région Boeny dispose de la plus vaste superficie de mangroves du pays avec 125 315 ha. Cette ressource naturelle fait face à une forte pression, d'où l'accentuation de sa dégradation.

01/08 - Covid-19 : les aires protégées en détresse. Le Forum des professionnels de la gestion des aires protégées terrestres de Madagascar a publié une étude relative aux impacts du Covid-19 sur les aires protégées. Le résultat est sans appel : leur vulnérabilité s'est accrue et 29 aires protégées sur 123 ont connu plus de feux que l'année dernière sur la même période, dont 6 avec une augmentation drastique. Les activités illégales comme la production de charbon de bois et les défrichements sauvages sont en hausse. Les actions de sensibilisation auprès des communautés et les patrouilles de surveillance ne peuvent plus être organisées en raison de la crise sanitaire. Par ailleurs, les vols de bétails et de cultures se multiplient. Plusieurs cas d'exploitation illicite de bois précieux ont été mis à nu dans la région Menabe.

10/08 - Changement climatique - 72 des 122 aires protégées terrestres de Madagascar menacées, selon un rapport du WWF. « Les effets potentiels du changement climatique tels que les cyclones plus intenses et plus fréquents ou les sécheresses récurrentes changent aujourd'hui l'aspect des forêts, puis provoquent l'altération des habitats voire leur destruction, aboutissant sans aucun doute à la perte de la faune et de la flore. Actuellement, ces altérations d'habitats affectent déjà près de 750 espèces de faune de Madagascar, dont plus de 90 % d'entre elles sont réparties dans les 72 aires protégées mentionnées par cette étude », explique le WWF Madagascar. Les activités accentuant le réchauffement de la planète résident dans les actions humaines telles que les feux de brousse, l'exploitation abusive des ressources forestières ou encore la prolifération des déchets en plastique et des fumées industrielles, causant la pollution de l'air. Face au changement climatique, si l'aire protégée n'est pas assez résiliente, sa capacité à fournir des biens et des services à la population est aussi compromise.

12/08 - Aire protégée de Menabe Antimena : 164 ha de forêts et savanes ravagés par les feux. La crise sanitaire touche de plein fouet le secteur environnemental. L'Alliance Voahary Gasy (AVG) dénonce dans son magazine trimestriel les délits et crimes environnementaux perpétrés depuis le début de la crise sanitaire.

Dans bien des cas, les défrichements à des fins de subsistance ne sont pas le fait des populations locales mais de migrants en provenance des régions du Sud, en vue d'une culture sur brûlis de maïs et d'arachide. L'aire protégée de Menabe Antimena, vaste écosystème unique de forêts sèches sur la côte Ouest, est victime de cette exploitation, dénoncée par Ravoson Nalimanitra, présidente de FIVE Menabe, une coalition des sociétés civiles locales. Des exploitants illicites ont été appréhendés, des stocks de maïs saisis. Pour mémoire, le ministère de l'environnement a ordonné la fermeture de toutes les aires protégées pour éviter la recrudescence des délits et crimes environnementaux.

13/08 - La forêt de tapia des Hautes Terres subit la pression anthropique. Cette formation végétale endémique est en réel de danger. Le ministère de l'environnement alerte sur la menace que représentent les cultures sur brûlis et les coupes de bois. Le pays dispose de 131 000 ha de tapia. L'importance de ces forêts est tout autant sociale qu'économique et environnementale. En plus de servir d'activité génératrice de revenus pour la population via l'élevage du vers à soie, la forêt joue un rôle majeur dans l'atténuation des impacts du réchauffement climatique. Le ministère mise sur le renforcement de l'implication des communautés locales pour pouvoir protéger cette richesse. Certains secteurs pourraient devenir des aires protégées.

13/08 - 22 personnes ont été prises en flagrant délit de coupe et de charbonnage illicites dans l'aire protégée de Bombetoka.

25/08 - Corée du Sud : 5,5 millions de dollars pour la biodiversité à Madagascar. D'une durée de 5 ans (2020-2024), le projet conclu avec le ministère de l'environnement vise à préserver la biodiversité dans les parcs nationaux d'Andohahelo, Marojejy et de la Montagne des Français tout en fournissant des moyens de subsistance aux communautés riveraines de ces parcs nationaux. Ce financement permettra de réduire la pression et les dégradations au sein de ces forêts et de ralentir l'appauvrissement de la biodiversité. L'ambassadeur coréen a souligné que « *la signature de cet accord intervient à un moment très critique, car l'épidémie de coronavirus a encore plus accentué les défis auxquels Madagascar est confrontée pour la protection de sa biodiversité.* »

17/08 - Trafic de tortues endémiques à Mahajanga - Un Français arrêté et son complice italien sous contrôle judiciaire. Tous deux sont accusés de braconnage et de trafic de tortues, infractions environnementales punies par la loi et qui a connu une forte recrudescence durant la période d'urgence sanitaire. Les tortues saisies ont été remis au Turtles Survival Alliance Antananarivo.

L'exploitation illicite des ressources naturelles s'est accentuée durant la crise sanitaire. Les équipes du ministère de l'environnement annoncent qu'elles mobilisent les efforts pour lutter contre les infractions environnementales. Trois camions transportant illégalement 574 blocs de bois précieux dont 281 bois de palissandre ont été appréhendés par les autorités locales sur la RN7.

27/08 - Les migrations non contrôlées des pêcheurs constituent une grave menace pour la gestion des ressources halieutiques dans les trois zones d'intervention de WCS, une ONG œuvrant pour la préservation de l'environnement, notamment dans la baie d'Antongil. Les autorités locales et les gestionnaires des aires protégées, avec l'appui de l'équipe de WCS, ont arrêté des mesures à prendre en liaison avec les chefs de fokontany pour contrôler ces migrations.

19/08 - Fonds vert pour le climat (FVC) : Madagascar prépare son accréditation nationale en collaboration avec le PNUF. Le gouvernement compte renforcer la collaboration avec le Fonds dont la mission est d'appuyer les efforts des pays en développement pour répondre au défi que représente le changement climatique. Mis en place dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), le FVC est aujourd'hui le plus important fonds climatique mondial avec un portefeuille de 10 milliards de dollars en 2020. Les travaux préparatoires ont pour objet de définir les projets et programmes prioritaires de Madagascar en matière de lutte contre les changements climatiques. Des ateliers de consultation sont en gestation pour initier un dialogue entre les parties prenantes-clés et pré-identifier les entités publiques et privées qui pourraient être éligibles au processus d'accréditation nationale. La mise en place de ces entités accréditées permettra au pays d'accéder directement aux financements du FVC sans passer par d'autres entités internationales ou régionales.

► Coopération, bailleurs de fonds

07/08 - Le Japon débloque une aide d'urgence pour faire face au Covid-19 et aux maladies infectieuses, sous forme d'un don d'un montant de 3,8 millions de dollars. L'aide porte sur la fourniture de matériels de diagnostic et d'ambulances. Depuis 1992 le montant total des aides fournies par le Japon dans le domaine de la santé s'élève à 24 millions de dollars.

Plan de riposte au Covid-19 : 15 millions d'euros de l'AFD. Le nouveau financement accordé par le gouvernement français fait partie du programme « *Catastrophe deferred drawdown option* » (Cat DDO), cofinancé par l'AFD et la Banque mondiale. En décembre 2019, l'AFD avait déjà accordé un financement de 10 millions d'euros à Madagascar tandis que la Banque mondiale avait apporté un financement de 50 millions de dollars. Une partie de ces fonds a été utilisée pour faire face à l'impact des inondations qui avaient touché le Nord-Ouest de l'île.

11/08 - L'UE alloue 5 millions d'euros sous forme de dons en vue de poursuivre les interventions d'urgence en faveur des populations vulnérables affectées par la sécheresse dans le Grand Sud depuis fin 2019. Ce soutien inclura également des actions s'inscrivant dans le cadre de la riposte au Covid-19 et aux conséquences sociales de la pandémie. Ces interventions seront mises en œuvre par l'Unicef, le PAM et Action contre la faim en collaboration avec les autorités locales et régionales. 7 districts des régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana en sont les bénéficiaires. Elles porteront, entre autres, sur l'assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence pendant 3 mois (période de soudure) à 304 800 personnes en situation de forte insécurité alimentaire, dont plus de 18 000 femmes enceintes et allaitantes et 27 000 enfants.

12/08 - 5 millions de dollars des Etats-Unis via l'USAID pour 323 000 personnes de familles vulnérables. Le PAM gère et distribue ce programme d'aide, qui répondra aux besoins alimentaires et nutritionnels de la population dans les villes d'Antananarivo, Fianarantsoa, Toamasina, Moramanga, Taolagnaro et Manakara. Chaque famille recevra un transfert mensuel de 100.000 Ar, pour une période de deux mois. « *Grâce à ces transferts d'argent, les familles pourront acheter de la nourriture et des biens de première nécessité sur le marché local, soutenant ainsi les entreprises de quartier et l'économie* », déclare l'ambassadeur américain. Le programme donne la priorité aux personnes travaillant dans le secteur informel et provenant de ménages avec de jeunes enfants ou des membres de la famille âgés ou handicapés.

13/08 - Lutte contre le Covid-19 : l'AFD débloque un financement de plus de 1,5 milliard d'Ariary pour la ville d'Antananarivo.

23/08 - Andry Rajoelina a annoncé que la Banque mondiale débloquent 150 millions de dollars afin de soutenir le projet de digitalisation des fichiers des habitants des fokontany et la distribution des aides sociales auprès des personnes vulnérables.

► Economie - Social

04/08 - La réouverture du tourisme à Nosy Be à l'étude. Comme promis par le chef de l'Etat, le gouvernement étudie la faisabilité d'un retour des touristes sur l'île aux Parfums en octobre, avant toutes les autres régions. Selon le ministère, ce « *redémarrage requiert beaucoup de mesures d'accompagnement* », d'où de nombreuses réunions de préparation organisées avec les différents acteurs.

07/08 – 44 000 emplois directs du secteur du tourisme sont en péril suite à la pandémie, dont plus de 2 500 guides touristiques. 98 % des employés du secteur sont en chômage technique. Cette année, 5 000 emplois auraient pu être créés par les nouvelles entreprises touristiques s'il n'y avait pas de crise, estime la Confédération du tourisme de Madagascar (CTM). A ces emplois directs s'ajoutent quelques 300 000 emplois indirects. Le manque à gagner des opérateurs s'élevait à plus de 475 millions d'euros. Malgré cette situation désastreuse, la relance est déjà en gestation depuis qu'Andry Rajoelina a annoncé une première réouverture des activités touristiques en octobre 2020 à Nosy-Be. Un protocole sanitaire est en cours de validation. Nosy-Be est un pôle touristique de superficie assez réduite, facile à gérer. Pour le secteur privé, cette ouverture pourrait être considérée comme un projet-pilote, à dupliquer pour les autres destinations, si tout se passe bien.

10/08 - Nosy Be rouvrira le 1er octobre, confirme le chef de l'Etat. Des mesures sanitaires draconiennes devront néanmoins être respectées. Un test au départ et à l'arrivée sera exigé de tous les touristes. Un tunnel de désinfection sera installé à l'aéroport de Nosy Be. Les touristes devront avoir un billet retour et ne seront pas autorisés à sortir de l'île aux parfums. Un flux de 1 000 touristes par semaine est attendu pour cette ouverture.

12/08 - Les exportations de nickel et de cobalt suspendues ces deux derniers mois, la valeur réduite de moitié entre janvier et juin 2020. L'arrêt des activités de la compagnie Ambatovy n'est pas sans conséquence puisque celles-ci représentent 30 % de la valeur totale des exportations. Les producteurs ont diminué au fil des mois la quantité exportée, passant de 4 000 tonnes en janvier à 2 000 tonnes en avril.

24/08 - Projet Ambatovy : abandon partiel ou total des deux gros investisseurs, le Canadien Sherritt International (40 %) et le Coréen Kores Corporation (27,5 %) *Midi* s'interroge sur les motifs de ces défections vis-à-vis de cet investissement d'un montant de 8 milliards de dollars, dont l'importance n'a jamais été

égalée à Madagascar et en Afrique subsaharienne. Ambatovy, c'est 9 000 emplois directs et 45 000 emplois indirects et induits. Le projet devait rapporter à l'Etat 100 milliards d'Ariary par an en impôts et taxes durant les dix premières années de production. Le premier motif relève de la conjoncture internationale, avec l'effondrement des cours du cobalt et du nickel. L'entreprise a dû s'endetter pour honorer ses engagements. Ses besoins de financement ont affecté sa trésorerie au point de la contraindre à abandonner le leadership et de le laisser au Japonais Sumitomo qui devient majoritaire dans son capital alors qu'au début ce consortium ne détenait que 32,5 % des parts. Mais le quotidien estime que Madagascar a une part de responsabilité dans la situation. Le pouvoir n'aurait eu de cesse de mobiliser l'opinion contre le taux de redevance de 2 % appliqué à l'entreprise, un taux jugé inéquitable. Les dirigeants politiques - tous sans exception - depuis son implantation auraient tenté de la rançonner l'entreprise pour satisfaire des intérêts purement personnels, jouant sur les menaces de refus de délivrance de permis de recherche et/ou d'exploitation, jusqu'à lancer des menaces de fermeture. Des responsables de collectivités locales auraient également participé à des tentatives de déstabilisation en exploitant le ressentiment des chômeurs locaux que la société avait refusée de recruter. En raison de la propagation du coronavirus dans la ville de Toamasina, des centaines d'employés étrangers de la compagnie ont dû être rapatriés dans leur pays et les salariés mis en chômage technique. La production de minerais est suspendue depuis mi-avril. Les autorités japonaises tentent d'obtenir des autorités malgaches l'autorisation de redémarrer l'activité de la société. En attendant cette reprise très attendue, Sumitomo Corporation se montre généreuse envers l'Etat et appuie les efforts du gouvernement dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

13/08 - La pandémie a profondément affecté les entreprises franches exportatrices malgaches, comme celles qui sont implantées en Inde, au Bangladesh, au Népal, au Cambodge, au Pakistan ou au Myanmar. Les emplois créés par les entreprises franches se chiffrent aux alentours de 150.000, répartis dans 240 entreprises. Au début de ce mois entre 30 et 50 % des personnels de ces entreprises sont en chômage technique. La contribution des zones franches à l'économie avait progressé avec le temps pour atteindre 2,0 % du PIB en 2019. La filière textile représente 70 % des exportations de ces entreprises. Elles ont contribué, en moyenne, à plus de 25 % du total des exportations du pays (27,9 % en 2019.)

12/08 - Le conseil des ministres du 1^{er} juillet a décidé l'annulation de plusieurs contrats de gestion de réserves foncières touristiques, suite au non-respect des accords convenus. Le 30 juillet, au cours de la rencontre avec les opérateurs touristiques à Nosy-Be, Andry Rajoelina a annoncé « *la mise à disposition des opérateurs touristiques de toutes les réserves foncières avec un cahier de charges mentionnant les besoins, les spécificités et les délais. L'Etat entend également faciliter l'accès au foncier et de le faire de manière transparente.* » Le Craad-OI et le Collectif Tany se réjouissent de cet engagement et invitent les autorités à rendre publiques sans délai les modalités pratiques de cette volonté de transparence. Le concept de « *mise à disposition* », a en effet suscité de fortes inquiétudes dans le cadre du projet Elite Agro LLC dans le Bas-Mangoky. La liste complète des réserves foncières touristiques concernées devrait être publiée sur Internet. Les associations attendent des responsables un engagement à ne pas enfreindre leurs obligations de respecter les droits humains des communautés locales et à ne pas expulser les populations de leurs terres ancestrales et lieux de vie en vue de répondre aux souhaits des investisseurs de créer des villages de vacances ou des « *lodges* » luxueux. Les droits et intérêts majeurs de la population doivent être priorités afin qu'ils bénéficient davantage du développement de ce secteur à tous les niveaux de responsabilités.

22/08 - Réouverture partielle de la brasserie Star. « *L'usine historique reprend du service pour répondre à la reprise du marché consécutive au retour progressif à la vie normale. Il n'en demeure pas moins que l'usine d'Ambatolampy est toujours à l'arrêt depuis le 1er mai. La Star reste optimiste quant à sa réouverture totale prochaine* », s'enthousiasme Marc Pozmentier, directeur général. La société emploie plus de 1 800 collaborateurs dans tout Madagascar et travaille avec plus de 20 000 agriculteurs locaux.

09/08 - Des syndicats contestent le projet de prêt pour les travailleurs du secteur privé en difficulté. Ils sont plusieurs dizaines de milliers à être sans travail et sans revenu depuis la mise en place des mesures de confinement il y a cinq mois. Si les syndicats de travailleurs et les entreprises privées ont plaidé pour une prise en charge du chômage technique par l'Etat, cette proposition n'a pas été retenue par le gouvernement. Le président de la République a indiqué que les salariés du privé pourront souscrire à un prêt à taux zéro auprès de la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnaps). Un prêt à taux zéro équivalent à un mois de salaire et remboursable sur 12 mois. Le syndicat Syndicalisme et Vie de Société et l'Union des syndicats autonomes ont lancé une pétition qui a reçu 7 000 signatures de travailleurs qui plaident pour une prise en charge du chômage par l'Etat. Pour le ministère du travail, le système de protection sociale ne prévoit aucune indemnité de chômage. Il faudrait pour cela modifier le code de prévoyance sociale. Les syndicats qui contestent ce projet ont prévu de se rendre à la primature et au siège de la Cnaps lorsqu'ils auront atteint les 10 000 signatures demandant le retrait de cette mesure. Certains syndicats se sont en revanche déclarés favorables à ce projet, tout en souhaitant que le montant alloué soit revu à la hausse et les conditions de remboursement allégées. Les prêts aux travailleurs impactés par la crise sanitaire seront octroyés par les banques partenaires

de la Cnaps. Les entreprises aspirant à obtenir ces prêts pour leurs employés doivent respecter quelques conditions. Notamment, le fait d'être en règle avec leurs obligations sociales. Les employés doivent avoir travaillé au sein d'une entreprise formelle durant un an minimum et s'être acquittés de leurs cotisations sociales des quatre derniers trimestres. Seule 3 % de la population active adhère à la Cnaps, selon son directeur.

24/08 - 24 213 employés affiliés à la Cnaps ont fait une demande afin de bénéficier le prêt de soutien « Tsinjo Fameno ». D'après le chef d'Etat, la Cnaps a déjà validé la demande de 228 entreprises.

25/08 - Le prêt à taux zéro aux salariés du privé fait grincer des dents avant même d'avoir été éprouvé. Selon les propos tenus par Andry Rajoelina, l'Etat devrait se porter garant pour les travailleurs qui auront bénéficié de ce prêt de 200 000 à 500 000 Ar remboursable sur 12 mois, consenti par la Cnaps, l'organisme auquel cotisent tous les salariés du privé. Barson Rakotomanga, secrétaire générale de la plateforme syndicale SSM, se dit abasourdi par des telles promesses qu'il juge inconsidérées. Les syndicats militent pour que l'argent de ce fonds soit en partie distribué sous forme d'indemnité exceptionnelle et non-remboursable, une requête soutenue par certains employeurs qui regrettent aussi la complexité de l'attribution du prêt dont le mécanisme soulève encore de nombreuses questions. Et selon Barson Rakotomanga : *« Il y a 100 000 travailleurs qui sont encore au chômage technique, en contrat suspendu, licenciés économiquement, et qui ne sont pas éligibles à ce prêt parce que personne ne veut leur garantir. »* 32 000 salariés (sur les 200 000 visés par le gouvernement) se sont déjà manifestés pour souscrire à ce prêt. *« Les premiers décaissements devaient avoir lieu sous 15 jours »*, informe-t-on à la Cnaps.

29/08 - Hausse de la prostitution liée aux pertes d'emploi dues à la pandémie de Covid-19. La crise sanitaire a durement frappé le secteur de l'emploi. Une situation qui a favorisé l'accroissement du commerce de rue et de toutes les activités génératrices de revenus, dont la prostitution.

Taux de change au 28/08/20 : 1 euro = 4 504 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune, Newsmada (Les Nouvelles), La Vérité, La Gazette 2GI, Orange.mg, Madagate, Moov, 2424.mg, Justice Madagascar (Facebook), Agence malagasy de presse.com, afriqueactudaily.com, Malagasynews, Mada-actu.info